

LES AVOCATS DE ABDELMALEK SAHRAOUI L'ONT INTRODUITE AU PARQUET

# Demande de liberté provisoire refusée

P. 4

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

LE MDN ACCUSE « DES ÉLÉMENTS SUBVERSIFS »  
D'ÊTRE DERRIÈRE LES MOUVEMENTS DE PROTESTATION

## «Leurs actions visent à faire échec aux législatives»



« Cette fois, sous le couvert de certains mouvements de protestation et revendications sociales, les éléments subversifs poursuivent leurs actions criminelles et provocatrices en incitant les travailleurs et les salariés de certains secteurs à lancer des grèves (qui) visent à faire échec aux prochaines élections législatives et, par là même, engager le pays dans une impasse dont il se passerait bien ». Lire page 3

EL TARF

## Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue

P. 16



LE NOMBRE DE CAS  
DU COVID-19 AUGMENTE  
DE JOUR EN JOUR

### Alerte, le monstre est revenu !



Page 2

PROMOTION DES EXPORTATIONS  
HORS HYDROCARBURES

### La Caci veut multiplier les Conseils d'affaires mixtes

Dans une démarche visant à promouvoir les exportations nationales hors hydrocarbures et à drainer les investissements, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) envisage la création de plus de 20 Conseils d'affaires mixtes regroupant des entreprises algériennes et étrangères, a indiqué la Directrice de la Caci, Wahiba Bahloul. Page 6

MONDIAL-2022

### Les qualifications africaines décalées à septembre ?

Les six journées de qualifications seraient étalées deux par deux en septembre, octobre et novembre, puis les barrages au mois de mars, après la CAN. Page 14



LE NOMBRE DE CAS COVID-19 AUGMENTE DE JOUR EN JOUR

## Alerte, le monstre est revenu !

**L'augmentation importante des cas de contamination au Covid 19, selon le bilan rendu hier par les services compétents, ne laisse plus aucun doute quant à une nouvelle vague comme c'est le cas dans plusieurs pays dans le monde. Un risque accru en raison du relâchement général au sein de la population entrée dans «l'après-Covid» de façon prématurée. Tandis que la campagne de vaccination patine toujours. Alerte !**

La situation sanitaire relative à la pandémie se dégrade de jour en jour avec une augmentation sensible de cas de contaminations quotidiennes.

### HAUSSE DES CAS

Hier, les cas recensés avoisinaient les 300, triplant quasiment le nombre en une semaine. Plus grave, les autorités ont fait part de leur inquiétude au sujet du dépistage de nouveaux variants dont le redoutable variant indien qui a causé une hécatombe dans ce pays lointain. L'Institut Pasteur a révélé que dans le cadre des activités de séquençage relatives à la surveillance des variants du virus SARS-CoV-2, menées par l'Institut Pasteur d'Algérie sur les prélèvements reçus des différentes wilayas du pays, il a été procédé le 03 mai 2021, à la détection de 37 nouveaux cas du variant britannique, 21 de ces cas sont répartis entre Alger (23), Blida (05), Béjaïa (03), Constantine (01), Médéa (01), Mila (01), M'sila (03). L'Algérie compte au total 180 cas



du variant britannique. Si aucun cas du variant nigérian n'a été découvert depuis plus d'une semaine, l'Institut Pasteur d'Algérie a annoncé qu'il a été procédé pour la première fois à la détection de six cas du variant indien dans la wilaya de Tipasa.»

### PRÉCAUTIONS OUBLIÉES

Ces statistiques alarmantes prouvent que malgré la fermeture des frontières, le virus circule encore dans ses nouvelles formes plus ou moins sévères en menaçant les popula-

tions qui ont complètement abandonné les gestes barrières et autres mesures de prévention comme le port du masque et la distanciation. Précautions trop vite oubliées chez la plupart des Algériens contents de reprendre leurs habitudes et une vie sociale normale en ce mois sacré du ramadhan. Pourtant, les autorités tentent de relancer l'alerte et le couvre-feu a été réinstauré dans plusieurs wilayas de minuit à quatre heures du matin. Les institutions recommencent à exiger le respect des consignes sanitaires dans les

espaces publics mais cela semble bien timide par rapport au réel danger que les derniers bilans confirment. Avant-hier, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, une doctoresse de l'hôpital de Boghni est décédée du Covid-19. Un retour à la dure réalité des mois passés qui a provoqué un véritable électrochoc dans cette bourgade de Kabylie qui a aussi perdu de sa vigilance durant les dernières semaines de recul du virus.

### DÉNI DE RÉALITÉ

Les spécialistes en charge de la veille sanitaire ont pourtant averti l'opinion publique à travers les médias sur la recrudescence des cas et la possibilité d'une nouvelle vague de contaminations. Scepticisme algérien, inconscience ou ras-le-bol, la mise en garde n'a pas été prise au sérieux à l'échelle collective. De malins internautes ont soupçonné quelque raison politique derrière cette alerte : dissuader les marches du Hirak, dans un véritable déni de la réalité qui endeuille des familles. Il va donc falloir relancer les campagnes de sensibilisation à travers les médias lourds et les réseaux sociaux pour convaincre les citoyens de revenir aux gestes salvateurs pour enrayer la chaîne de contamination avant que les cimetières ne se remplissent de nouveau.

### Reconfinement

Par ailleurs, les autorités devront donner un coup d'accélérateur à la vaccination qui n'a manifestement pas encore atteint un rythme satisfaisant alors qu'elle a débuté dans une conjoncture favorable de baisse sensible des cas de personnes atteintes par le Covid-19. Alors que l'économie algérienne souffre de cette crise sanitaire qui a impacté tous les secteurs d'activité et que le secteur de la Santé peine à prendre en charge les patients dans des services reconvertis au traitement du Covid-19 au détriment des autres pathologies, une nouvelle vague pourrait entraîner une crise sans précédent. Une réaction d'urgence s'impose quitte à revenir à un confinement strict et total quand des foyers de contamination ou clusters l'exigent.

**Nordine M'zala**

APRÈS UN RETARD CONSIDÉRABLE QUI A FREINÉ L'OPÉRATION DE VACCINATION

## Des lots de vaccins réceptionnés ce vendredi

Après des mois de retard qui ont complètement freiné l'opération de vaccination lancée au début du mois de janvier dernier, des lots de vaccins anti Covid-19 vont être réceptionnés ce vendredi.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abderrahmane Benbouzid a indiqué hier lors d'une visite à l'hôpital Zmirli d'El Harrach que des lots importants de vaccins anti Covid-19 seront réceptionnés ce vendredi. Le ministre n'a pas précisé le volume ni encore moins la marque du vaccin. «Nous comptons réceptionner un nombre important de vaccins durant ce mois de mai» a-t-il encore ajouté. Benbouzid a expliqué qu'il y a une forte pression pour obtenir les vaccins dans le monde, surtout après l'interdiction de l'exportation de vaccins en Inde. Le ministre a confirmé que l'Algérie a conclu de nombreux accords pour acheter des vaccins, notant que la situation épidémiologique à travers le monde est en train de changer, ce qui complique l'obtention du vaccin. Il a également révélé l'arrivée d'autres lots de vaccins en ce mois de mai, expliquant que certains vaccins avaient déjà été payés à 15% de leur prix. La cadence de l'opération de vaccination contre le Covid-19 devrait s'accélérer suite à la réception du troisième vaccin le Corona Vac de la société pharmaceutique chinoise Sinovac qui vient d'être enregistré en Algérie sans oublier le quatrième vaccin qui bénéficiera d'une

autorisation temporaire d'utilisation (ATU), Pfizer. L'Algérie a signé un contrat d'importation d'une quantité de 1 million de doses de vaccin russe Spoutnik V. En plus du vaccin russe, d'autres quantités d'autres vaccins devront arriver bientôt en Algérie de la part de Pfizer, Johnson & Johnson, mais aussi d'un autre vaccin chinois Sinopharm.

### SEULEMENT 1% DE LA POPULATION VACCINÉE

Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19, seulement 1% de la population soit 30 000 personnes vaccinées, selon les statistiques révélées par le Comité de suivi de la pandémie, ce qui place l'Algérie dans la liste des pays qui enregistrent un énorme retard en matière de vaccination. La raison invoquée est le manque de vaccins. Pour le moment, l'Algérie a reçu uniquement 300 000 doses de vaccins anti-Covid dont 50 000 du vaccin russe Spoutnik V, 50 000 d'Astrazeneca ainsi que le don de la firme chinoise Sinopharm de 200 000 doses très loin des 700 000 doses annoncées au préalable. Les négociations engagées avec le laboratoire américain Johnson & Johnson pour l'acquisition de son vaccin ne semblent pas aboutir, en tout cas pour l'instant, et l'on affirme qu'une quantité du vaccin développé par Pfizer et BioNTech sera réceptionné très pro-

chainement. Pour le vaccin chinois de Sinovac, la livraison a été déjà faite et l'opération d'enregistrement vient d'être finalisée, ce qui permettra la répartition du vaccin cette semaine en principe à travers l'ensemble des centres de vaccination mis en place sans oublier la réception de 364 800 doses dans le cadre du groupe Covax il y a 6 jours également. Un autre lot est attendu au mois de juin prochain dans le cadre du même mécanisme selon le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, François Bla Ngoussan. Il est à déplorer le manque accru de communication concernant cette opération de vaccination selon l'ensemble des professionnels du domaine. Cette situation n'a pas manqué de faire réagir des spécialistes. Le retard accumulé en matière de vaccination et ajouté à un déficit chronique d'information a mis le ministère de la Santé sous une énorme pression. L'urgence est d'autant plus pressante que l'Algérie risque de faire face à une troisième vague du virus plus virulente que les deux précédentes. L'Institut Pasteur est chargé de l'achat du vaccin. Le président Tebboune a signé un décret présidentiel autorisant le transfert de 12 737 461 000 DA, soit près de 96 millions de dollars, du ministère de la Santé à l'Institut Pasteur, comme «contribution exceptionnelle» au «titre de l'achat pour compte de l'État du vaccin anti-Covid-19».

**Mahmoud Tadjer**

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax** : 021 73 95 59

## LE MDN ACCUSE « DES ÉLÉMENTS SUBVERSIFS » D'ÊTRE DERRIÈRE LES MOUVEMENTS DE PROTESTATION « Leurs actions visent à faire échec aux législatives »

**Après le ministère de l'Intérieur qui a évoqué « des parties servant des agendas hostiles à l'égard de l'Algérie », suite à la marche des pompiers, le ministère de la Défense, via la revue El Djeich va plus loin, pointant « des éléments subversifs » qui seraient derrière les mouvements de protestation que connaît le pays ces derniers temps dans plusieurs secteurs et qui viseraient « à faire échec aux prochaines élections.**

« Cette fois, sous le couvert de certains mouvements de protestation et revendications sociales, les éléments subversifs poursuivent leurs actions criminelles et provocatrices en incitant les travailleurs et les salariés de certains secteurs à lancer des grèves, apparemment motivées par la revendication de certains droits mais qui, en réalité, visent à faire échec aux prochaines élections législatives et, par là même, engager le pays dans une impasse dont il se passerait bien », accuse la revue El Djeich dans son éditorial du dernier numéro du mois de mai. « Ces éléments subversifs et d'autres qui préparaient des attentats à l'explosif contre les citoyens », précise l'éditorialiste « sont en fait les deux faces d'une même médaille, leur objectif est de faire plier l'Algérie en recourant à tous les moyens, en explorant toutes les voies et en exécutant plusieurs plans subversifs dans le but de provoquer la rue et de généraliser le chaos ». Ces éléments non désignés nommément sont accusés de provo-



quer « la rareté des produits et la cherté des prix », mais aussi « d'inciter aux grèves, d'insulter et de calomnier les institutions de l'Etat et ses forces de sécurité dans des tentatives désespérées de semer le chaos et de gâcher la voie de l'Algérie nouvelle », soutient encore El Djeich non sans rappeler le message du président Tebboune à l'occasion de la Journée mondiale des travailleurs. Par conséquent, « il est du devoir de tous les patriotes fidèles et loyaux de ne pas laisser l'Algérie des millions de Chouhada en proie aux intrigues et aux complots d'une poignée de traîtres revanchards », souligne l'éditorialiste d'El Djeich estimant

qu'« il incombe à tous les patriotes jaloux de leur terre, de leur honneur et de leur Histoire et de se tenir forts, de défendre avec l'ardeur et la détermination nécessaires, leur patrie et l'avenir de leurs enfants contre des forces qui vouent une rancune et une haine tenaces à notre pays ». El Djeich explique dans ce sens que « dire la vérité pour éclairer l'opinion publique sur des événements qui se déroulent dans notre pays et les efforts intenses déployés pour assurer la sécurité et la stabilité du pays est la pierre angulaire qui contribue à éclairer la société sur la réalité des faits vécus et les efforts déployés par

l'ensemble des institutions de l'Etat algérien, y compris l'Armée nationale populaire, qui a juré de défendre le pays et de protéger le peuple quels qu'en soient le prix et les sacrifices ».

### L'ANP DÉTERMINÉE À DÉFENDRE LA PATRIE

« Notre armée continuera à faire face à tous les dangers qui menacent le pays avec force, fermeté, détermination et une volonté inébranlable », souligne encore la publication de l'armée, non sans insister : « Le processus de construction de la nouvelle Algérie se poursuivra au grand dam des ennemis qui se sont cru plus grands qu'ils ne le sont réellement, qui ont surestimé leur force et qui tentent, avec mépris et condescendance, de nager à contre-courant de l'Algérie en tant que territoire, peuple, histoire et valeurs ». L'éditorialiste n'omettra pas aussi de souligner « la détermination de notre armée à défendre la Patrie et à protéger le citoyen », qui « n'est ni négociable ni sujette à marchandage encore moins à débat stérile ». « Que tous ceux qui ont perdu la boussole de la Patrie, qui se sont égarés et qui ne se retrouvent plus entre rêves et cauchemars, sachent que l'Algérie dispose d'une armée qui la protège et la défend, qui se sacrifie pour elle et qui fait face aux professionnels de la désinformation et de la propagande, aux promoteurs de rumeurs et de mensonges et à tous ceux qui frappent de suspicion les efforts de l'Etat algérien parce qu'ils ne peuvent plus jouir des avantages et autres privilèges dont ils bénéficiaient par des voies détournées et de manière suspecte, au détriment des droits du citoyen » avertit le mensuel de l'armée. « A tous, nous disons que cette ère est définitivement révolue et que celle de la nouvelle Algérie, une Algérie puissante et prospère, se profile à l'horizon et se concrétise pas à pas », ajoute El Djeich qui conclut avec un rappel « à tous nos jeunes et au citoyens », des affres du colonialisme et de la décennie noire et les « sacrifices d'hommes et de femmes qui ont subi le martyre » grâce auxquels « nous jouissons aujourd'hui de la sécurité »

A. Ighil

LA SUSPENSION DE 230 AGENTS PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR AGGRAVE LA CRISE

## Les pompiers préparent la réplique

La colère des agents de la Protection civile n'est pas près de s'estomper. L'écart s'élargit de plus en plus entre les pompiers et leur tutelle qui, dans une démarche inattendue et le moins que l'on puisse dire radicale, passe aux licenciements. 230 agents ont été suspendus par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Une décision qui se veut comme « première étape, en application de l'article 173 du Statut général de la Fonction publique », indiquait lundi dans un communiqué le département que dirige Kamel Beldjoud, annonçant des « poursuites judiciaires dans une seconde étape ». La démarche en question intervient après que la tutelle eut constaté une « flagrante et grave violation », par certains agents, des dispositions des articles 28 et 29 du décret exécutif 11-106, du 06 mars 2011, portant Statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la Protection civile. Ce qui est considéré comme « une trahison aux obligations et responsabilités qui leur incombent, dont l'objectif principal est d'attenter à la stabilité et d'entacher la crédibilité de ce corps », a qualifié la tutelle. Quoi qu'il en soit, en procédant de la sorte, le ministère de l'Intérieur n'aura sûrement pas mesuré les conséquences de cette approche radicale. Car, il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour que les pompiers se resserrent les rangs autour de leurs collègues suspendus. « Ils ont déjà suspendus 36, et voilà que 230 agents sont suspendus. Le combat ne fait que commencer », a écrit l'un d'entre eux dans une page facebook, exclusivement dédiée aux pompiers. La suspension, par le ministère, d'agents de la Protection civile n'a fait que renforcer la détermination de ces derniers à faire valoir leurs revendications qu'ils qualifient de « droits légitimes ». Dénonçant des décisions « arbitraires », les pompiers sonnent d'ores et déjà « la mobilisation » pour poursuivre le combat afin « d'arracher la satisfaction des revendications posées » d'une part et d'autre



part, de « réintégrer les collègues suspendus ». Désormais, l'écart se creuse davantage entre les agents de la Protection civile et le ministère de tutelle qui, pour rappel, avait taxé le mouvement et la marche organisée dimanche à Alger, d'être « nourris par des parties servant des agendas hostiles à l'égard de l'Algérie ». Une accusation que les pompiers ont du mal à digérer. « Au lieu de sanctionner les responsables de la situation que vit la Protection civile, la tutelle sort avec un communiqué scandaleux », a-t-on qualifié dans une déclaration portant l'entête des agents de la Protection civile de Béjaïa. Ils ajoutent que « partant du fait que la tutelle poursuit sa fuite en avant et répond aux revendications légitimes par la répression et la diabolisation », il a été décidé d'organiser « des rassemblements à travers toutes les unités ce mercredi », soit aujourd'hui. Plus que ça, puisqu'à l'occasion, les pompiers débattront d'une deuxième marche nationale à Alger, pour dimanche 9 mai. Dans leur plateforme de revendications, les pompiers réclament, faut-il le rappeler, « la révision du statut particulier », « l'accès aux logements sociaux », « la réintégration » de leurs collègues « injustement licenciés », « la généralisation de la prime du Sud », « le versement de la prime de contagion avec effet rétroactif à partir de 2012 » et « le retour de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge ». Aussi, les protestataires exigent « la promotion des éléments de la Protection civile sur la base du diplôme professionnel, tel que définie dans les statuts de la Fonction publique, la levée du gel sur le recrutement externe, le renouvellement des équipements et un remaniement périodique des directeurs de wilaya, le versement des deux dernières tranches de la prime Covid-19, la révision à la hausse du point indiciaire de 90 DA au lieu de 45 DA et l'augmentation de la prime de rendement à 40% du salaire ».

Aïssa. M

CITÉE DANS DEUX AFFAIRES  
DISTINCTES

## Amira Bourayou condamnée à 4 ans de prison ferme



Les verdicts des deux affaires dans lesquelles est impliquée l'activiste Amira Bouraoui sont tombés hier, a rapporté le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Elle a été condamnée à deux ans de prison ferme pour les deux procès dans lesquels elle est impliquée. Pour la première affaire, Amira Bouraoui était poursuivie pour «outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, atteinte à la personne du président de la République, et diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'ordre public». Le procureur de la République avait requis une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 300 000 DA. Dans la seconde affaire, l'activiste était accusée d'«atteinte aux préceptes de l'Islam et au Prophète (QSSSL)». Le procureur de la République avait requis 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA.

AUTORITÉ DE SÛRETÉ ET  
DE SÉCURITÉ NUCLÉAIRES

## L'organisation et le mode de fonctionnement fixés au JO

L'organisation et le mode de fonctionnement de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires ont été fixés par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 31. Selon ce décret exécutif n° 21-148 signé le 20 avril dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, cette autorité, dont le siège est fixé à Alger, comprend un Conseil, un secrétariat exécutif, quatre Directions techniques (réglementation nucléaire, inspections, sûreté nucléaire et radioprotection et déchets radioactifs, sécurité nucléaire et garanties de non-prolifération nucléaire) ainsi qu'une cellule placée auprès du président du Conseil. Le Conseil est chargé de prendre les décisions de l'autorité, notamment en ce qui concerne les autorisations, d'arrêter la stratégie de promotion et de développement de l'activité de l'autorité, de fixer l'organisation interne et le mode de fonctionnement de cette institution. Il a également pour mission d'arrêter le programme annuel et les modalités d'audit de l'autorité, d'examiner et d'approuver les programmes annuels d'action et le rapport annuel d'activité de l'autorité ainsi que tout rapport destiné aux tiers, et d'arrêter les stratégies et les programmes de surveillance radiologique sur le territoire national. La création de cette Autorité vient en application des dispositions de la loi n° 19-05 du 17 juillet 2019 relative aux activités nucléaires.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE ENTRE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE ET LE CNDH

# «Un Etat de droit passe par l'ouverture des portes aux citoyens»



## Une convention-cadre a été signée, mardi à Alger, entre la Médiature de la République et le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) visant à renforcer les voies et moyens de la coopération entre les deux organes.

La convention a été signée par le Médiateur de la République, Karim Younès et le président du CNDH, Bouzid Lazhari, lors d'une rencontre sur «la définition des règles de compétences en matière de traitement des requêtes et du mécanisme de coopération entre les deux organes». Intervenant à l'occasion, M. Karim Younès a indiqué que la convention est considérée comme «un mécanisme opérationnel pour relancer la coopération entre les deux institutions à travers l'échange des requêtes entre

celles-ci, à chaque mauvaise orientation de la requête adressée par le citoyen», soulignant qu'«il est difficile, pour certaines questions, de définir les compétences, qu'il s'agisse des droits ou des libertés». La coopération porte également sur «la mise en place d'un guichet unique à cet effet dans chaque wilaya et la constitution d'une commission commune formant un mécanisme de veille pour la mise en œuvre des clauses de la convention». Le président du CNDH, Bouzid Lazhari, a, pour sa part, affirmé que «l'édification d'un Etat de droit passe par l'ouverture des portes au citoyen lorsque celui-ci se voit atteint dans ses droits et sa dignité», mettant en avant la volonté politique au plus haut niveau de l'Etat, en ce sens que le Président de la République veille à placer les droits de l'homme «au centre de sa politique et de son attention». Concernant la convention-cadre, le même intervenant a affirmé que le mécanisme de coopération œuvre, à travers le guichet commun, au «tri des doléances des citoyens avant de les soumettre à l'instance concernée (Médiateur de la République ou le Conseil national des droits de l'homme) en informant le

citoyen, et ce, dans le souci de faciliter le travail de l'administration». La coopération entre les deux instances dans la prise en charge des préoccupations des citoyens intervient à la lumière des «conditions difficiles que traverse le pays en raison de l'exploitation politique de la conjoncture à travers les manœuvres visant l'escalade en vue de ternir l'image du pays», a-t-il poursuivi. Faisant savoir que l'Algérie était victime d'«un complot», le même intervenant a relevé «l'existence de membres à l'étranger qui diffusent des mensonges (...) à travers un discours destiné à des jeunes victimes de leurs situations socioéconomiques, et ce, dans le souci de les mobiliser contre les institutions d'Etat». A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Lazhari a déclaré, dans ce sens, qu'«il n'y a pas de liberté absolue», faisant état d'une série de garde-fous à l'instar de «l'ordre public, la défense nationale, la réputation des individus, la santé et la morale». «Les journalistes et les professionnels, étant des faiseurs d'opinion publique, doivent jouir d'une liberté totale dans ce cadre», a-t-il affirmé.

Synthèse R. N.

UNE TROISIÈME DEMANDE A ÉTÉ PRÉSENTÉE PAR SES AVOCATS

## Liberté provisoire refusée pour Khalida Toumi

La chambre d'accusation de la cour d'Alger a rejeté hier la demande de mise en liberté provisoire de l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, poursuivie dans le cadre de corruption. La demande avait été introduite par ses avocats qui considèrent que leur cliente est en détention abusive au regard de la loi qui stipule qu'en matière de délit, la

détention préventive ne peut excéder 8 mois si le procès n'a pas été fixé. Ses avocats insistent sur le fait que Khalida Toumi n'a été entendue qu'une fois par le juge d'instruction, le jour de son incarcération, et regrettent le fait que le magistrat ait renouvelé une troisième fois le mandat de dépôt. L'ancienne ministre a été placée sous mandat de dépôt le

4 novembre 2019 à la prison d'El-Harrach, à l'issue d'une audition par le juge instructeur de la Cour suprême, dans le cadre de la procédure de privilèges de juridiction. Elle est poursuivie pour «dilapidation de deniers publics et octroi d'indus privilégiés à des tiers» lors de l'organisation d'événements culturels.

LES AVOCATS DE ABDELMALEK SAHRAOUI L'ONT INTRODUITE AU PARQUET

## Demande de liberté provisoire refusée

La chambre d'accusation de la cour d'Alger a rejeté hier la demande de mise en liberté provisoire de l'homme d'affaires, Abdelmalek Sahraoui. Le juge d'instruction près le pôle pénal économique et financier de la cour d'Alger a ordonné le 25 avril dernier le placement sous mandat de dépôt de l'ancien député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Sahraoui Abdelmalek, pour corruption dans le foncier touristique à Mostaganem, selon un communiqué du procureur de la République près le même

pôle pénal. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal économique et financier tient à informer que suite à l'enquête judiciaire ouverte au niveau dudit pôle pénal sur des faits de corruption ayant touché le foncier touristique dans la wilaya de Mostaganem et pour accomplir les procédures, le juge d'instruction a auditionné, le 25 avril 2021, Sahraoui Abdelmalek, ancien député à l'APN, lors de sa première comparution », lit-on

dans le communiqué. «Après avoir porté à sa connaissance les faits qui lui sont imputés, à savoir faux en écritures publiques, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, abus de pouvoir et atteinte à la propriété foncière, des faits prévus et réprimés par les articles 42, 214, 215 et 386 du code pénal et 29, 32, 33 et 48 de la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption, le juge a ordonné, à la fin de l'audition, le placement de l'accusé sous mandat de dépôt».

DÉFIS IMPACTANT LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

## Une formation pour les magistrats algériens

Les magistrats algériens bénéficient depuis le 2 mai qui s'étalera jusqu'au 6 mai en cours, d'une formation à distance visant à comprendre les défis qui peuvent impacter la paix et la sécurité internationales et à examiner les aspects relatifs au blanchiment d'argent issu de la traite des personnes et du trafic de migrants. «Dans le cadre de la coopération avec le centre de politique de sécurité de Genève, deux magistrats participent en ligne à une session de formation sur les nouvelles problématiques du 21<sup>e</sup> siècle, notamment l'identification de l'environnement de sécurité actuel pour relever les défis de demain», a indiqué le ministère de la Justice sur son site officiel. Cette session a pour objectif de «comprendre les nouveaux défis émergents pouvant impacter la paix et la sécurité internationales et de doter les participants d'outils à même de leur permettre une identification rapide de ces défis et l'apport de réponses adéquates», a ajouté la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération avec le groupe d'action financière internationale du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Gafimoan), deux magistrats participent en ligne à un atelier de formation sur «le projet de blanchiment d'argent issu de la traite des personnes et du trafic de migrants», a poursuivi le ministère. Un nombre d'organisations internationales et groupes régionaux, à leur tête le Gafi et le groupe Egmon du renseignement financier et l'Office des Nations unies contre le crime et la drogue (Onudc), seront présents à cet atelier, durant lequel il sera passé en revue le rapport de ce projet et certains articles essentiels dans ce sens, à savoir l'ampleur de la problématique, les outils et méthodes utilisés pour commettre ce type de crime dans la région Mena, ainsi que les principaux paramètres de suspicion et d'autres aspects liés aux résultats du rapport en plus des observations des Etats ayant reçu le rapport,

EXPORTATION DE L'OXYGÈNE MÉDICAL ALGÉRIEN POUR LA TUNISIE

# Un problème technique a retardé son acheminement

*Le chef du gouvernement tunisien, Mechichi, a réagi au retard causé dans l'acheminement de l'oxygène médical algérien vers la Tunisie indiquant avoir pris connaissance des difficultés qui avaient entravé l'arrivée de l'oxygène d'Algérie, après s'être réuni lundi dernier avec les parties concernées.*

L'objectif étant de résoudre le problème et d'accélérer le transfert. Ce retard est dû, en effet, au délai que prend le transfert de l'oxygène des camions algériens vers les camions tunisiens au niveau du poste frontalier Bouchebka (12 heures) et ce, à cause de la faible intensité de l'électricité dans ce poste. Le chef du gouvernement tunisien a donc autorisé le changement des équipements et la fourniture de générateurs électriques pour permettre l'accélération du transfert de l'oxygène, qui représente une urgence aujourd'hui, au vu de la situation épidémiologique en Tunisie. L'oxygène sera, en effet, utilisé dans les hôpitaux pour assurer la respiration artificielle aux patients souffrant de formes critiques du Covid-19. Cette première opération d'exportation concerne

81 000 litres d'oxygène vers la Tunisie. Ainsi, trois citernes, d'une capacité de 27 000 litres chacune, ont pris la direction de la Tunisie. Le départ a eu lieu à minuit depuis Ouargla. Ils traversent le poste frontalier algéro-tunisien de Bouchebka. Deuxième du genre après celle effectuée en novembre dernier, l'opération intervient en application d'un contrat de partenariat portant sur l'approvisionnement de gaz industriels, l'oxygène et l'azote liquéfié. Au total, pas moins de 1 million de litres d'oxygène médical vont être exportés vers la Tunisie, par la société algérienne spécialisée dans la production de gaz industriels, Calgaz-Algérie. Cette entreprise privée, qui a été d'un apport providentiel dans l'approvisionnement des hôpitaux algériens en oxygène médical a déjà livré à ce pays 90 000 litres. La même entreprise va de nou-



veau livrer 100 000 litres d'oxygène médical. La cargaison est arrivée avant-hier au poste frontalier algéro-tunisien Bouchebka, où les camions de l'entreprise algérienne vont transborder leur produit, à cause de la fermeture des frontières. Filiale du groupe K3A, Calgaz-Algérie dispose d'une capacité de production journalière de 334 tonnes d'azote et d'oxygène liquéfiés dans les deux unités de production implantées à proximité de zones pétrolières et gazières stratégiques, dans les wilayas de Ouargla et Laghouat. Selon un responsable de Calgaz, l'entreprise est capable de subvenir aussi bien aux besoins de l'Algérie que ceux de la

Tunisie en même temps, affirmant à cet effet une importante capacité de production de 150 000 litres/jour. Le ministre tunisien de la Santé, Faouzi Mehdi, a indiqué, auparavant, que le système de santé tunisien parviendra à dépasser la pénurie d'oxygène à laquelle il fait face actuellement grâce à un accord qu'il a conclu avec le gouvernement algérien. Cette déclaration a été faite lors d'une conférence de presse tenue en présence de plusieurs organisations de la société civile tunisienne à l'étranger qui collectent les aides médicales pour la Tunisie.

M.T

TOURISME

## Algériens et Tunisiens se concernent sur une stratégie commune

Le coup d'envoi d'une stratégie tuniso-algérienne dans le domaine de la coopération touristique, a été donné hier. Et ce, lors d'une réunion à distance. Celle-ci se tenait entre le ministre du Tourisme, Habib Ammar et son homologue algérien, Mohamed Ali Boughazi « Des commissions seront formées. Elles œuvreront à concevoir des programmes de coopération dans les domaines du tourisme et de l'artisanat. Elles

proposeront des moyens permettant d'impulser ces activités dans les deux pays» a précisé le ministère du Tourisme dans un communiqué publié mardi sur sa page Facebook. «Le département du Tourisme est parvenu à mettre en place un plan d'action. L'objectif étant d'assurer la relance du secteur touristique. Et ce, dans le cadre d'une démarche participative avec les professionnels, le partenaire social, les ministères et

les structures concernées, ainsi que tous les partenaires», a fait savoir Habib Ammar. Il a, en outre, souligné la volonté d'assurer un échange d'expériences avec l'Algérie. Il s'agit aussi de booster la coopération dans les domaines liés à la formation touristique, au marketing, à la qualité, à l'investissement. Plus d'un an après la fermeture des frontières en Algérie, la situation sanitaire continue d'imposer de graves dégâts au secteur

de tourisme. Mais le cas de l'Algérie n'est pas à part. Le voisin tunisien lui aussi a subi des pertes importantes à cause de la crise épidémiologique actuelle. Par ailleurs, le même ministre tunisien a déclaré que «les Algériens seront parmi nous cet été, ce pays frère ayant bien avancé dans la vaccination». Selon Habib Ammar donc, qui a souligné également que les frontières algériennes restent toujours fermées.

SIX CAS DE VARIANTS INDIENS DÉCELÉS À KOLÉA (TIPASA)

## Des Indiens rentrés récemment à l'origine de ce nouveau virus

Selon le DG de l'Institut Pasteur Algérie (IPA) le Dr Fawzi Derrar, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Radio nationale, les six cas détectés lundi dernier à Koléa, ont été introduits par des ressortissants de ce pays, travaillant dans le secteur du bâtiment. Le Dr Fawzi Derrar a expliqué qu'une enquête épidémiologique menée par son institut «ont permis de localiser et de circonscrire le foyer infectieux afin d'empêcher la propagation du virus». Fawzi Derrar a voulu néanmoins rassurer que l'OMS a classé le variant apparu en Algérie parmi ceux qui «sont sous contrôle expliquant que sa contagiosité n'est pas aussi préoccupante que le variant britannique, sud-africain ou brésilien». Enfin, le Dr Fawzi Derrar a tenu à rassurer que la situation épidémiologique que vit actuellement l'Inde «n'aura pas de conséquences sur les

doses de vaccins commandées à ce pays» producteur de l'AstraZeneca, et qu'elles «seront bien réceptionnées dans les prochains jours».

### DURCISSEMENT DES MESURES PRÉVENTIVES

La Direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a adopté des mesures préventives «rigoureuses» visant à endiguer la propagation du variant indien (B.1.617), après la détection de 6 cas, indique la Direction du secteur. Il s'agit de la mobilisation d'équipes médicales pour mener des enquêtes épidémiologiques approfondies dans l'entourage des personnes infectées, tout en plaçant les personnes ayant été en contact direct avec le premier cas positif au variant indien en

confinement volontaire, a déclaré à l'APS le Directeur de la santé, Mohamed Bourahla. Selon les explications du Directeur, les enquêtes épidémiologiques et les analyses médicales ont concerné 60 personnes ayant effectué des analyses de laboratoire, avant d'être placées en confinement à domicile, tandis que les cas confirmés ont été isolés et soumis à l'observation médicale périodique par une équipe médicale spécialisée. L'Institut Pasteur avait annoncé, lundi, la détection de 6 cas du variant indien à Tipasa. «Six cas du variant indien (B.1.617) ont été détectés pour la première fois dans la wilaya de Tipasa», précise la même source qui a ajouté que cette souche découverte est de «sous-type 2 qui comporte des différences par rapport au mutant Hybride circulant actuellement en Inde (Absence de la mutation E484K)». L'Ins-

titut Pasteur rappelle, par la même occasion, que ce variant «est classé par l'OMS comme +variant à suivre+ après les variants dits +préoccupants+, à savoir: les variants britannique, sud-africain et brésilien». Après avoir rassuré que l'état de santé des six cas atteints du variant indien est stable, le Directeur de la santé a dit appréhender les répercussions «du relâchement et de la non-observation des mesures sanitaires préventives pour la lutte contre la pandémie, notamment l'irresponsabilité observée ces derniers jours dans les marchés et les centres commerciaux bondés de monde». M. Bourahla a rappelé aux citoyens l'importance de maintenir un haut degré de vigilance et de faire preuve de sens des responsabilités à même de contrer la propagation de cette pandémie dans la wilaya de Tipasa.

## PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

# La Caci veut multiplier les Conseils d'affaires mixtes

**Dans une démarche visant à promouvoir les exportations nationales hors hydrocarbures et à drainer les investissements, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) envisage la création de plus de 20 Conseils d'affaires mixtes regroupant des entreprises algériennes et étrangères, a indiqué la Directrice de la Caci, Wahiba Bahloul.**

Dans un entretien à l'APS, Mme Bahloul a précisé que «la Chambre algérienne de commerce et d'industrie a échangé, par voie diplomatique, des projets d'accord avec ses homologues étrangers, en prévision de la mise en place d'une feuille de route permettant d'intensifier les échanges commerciaux avec les pays concernés». A ce jour, la Caci a opérationnalisé 30 Conseils d'affaires entre l'Algérie et d'autres pays, les plus récents sont le Mali, le Niger, le Kenya, la Tanzanie, le Sénégal et le Mozambique, a-t-elle fait savoir. Concernant le choix des pays concernés par la création et l'activation des Conseils d'affaires mixtes, la Directrice de la Caci a mis en avant la grande focalisation sur les pays africains, notamment à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). La grande zone offre aux exportateurs algériens l'opportunité d'accéder aux marchés africains et de s'y positionner, mais pour ce faire, ils ont besoin de l'accompagnement de certaines instances telles que les Conseils d'affaires mixtes en sus du rôle de facilitateur assuré par les représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, a soutenu la même responsable. «L'orientation africaine de la diplomatie



économique algérienne traduit clairement la forte volonté du gouvernement et l'intérêt qu'il accorde à la consolidation des relations commerciales et économiques avec les Etats du continent, qui est le prolongement naturel de l'Algérie», a-t-elle ajouté. La démarche de la Caci s'inscrit en droite ligne des recommandations de la Conférence nationale sur la relance économique préconisant l'activation de la diplomatie économique en vue de la réduction des impor-

tations, de la promotion des exportations hors hydrocarbures et de l'augmentation du volume des investissements étrangers en Algérie, explique Mme Bahloul. Pour elle, la création des Conseils d'affaires vient renforcer les relations bilatérales entre les Chambres du commerce et de l'industrie de par le monde, lesquelles sont unies par des accords de coopération et des mémorandums d'entente à travers lesquels elles œuvrent pour l'échange des informations

économiques et commerciales et des délégations d'affaires. Evoquant les efforts de la Caci en matière de promotion des exportations, Mme Bahloul a mis en avant le rôle qu'elle joue dans la collecte des informations sur les marchés étrangers et dans l'organisation des manifestations économiques permettant aux opérateurs économiques d'établir des contacts. La Caci a également élaboré un programme de formation dans les métiers d'export au profit des chefs d'entreprise et des petites et moyennes entreprises (PME). De plus, une plateforme numérique de la Caci a été créée pour permettre aux exportateurs algériens de retirer en ligne les certificats d'origine, ce qui permettra l'amélioration du processus prestataire et la simplification des procédures administratives. A propos de l'ouverture des succursales des banques algériennes à l'étranger, Mme Bahloul a préconisé de commencer par des pays tels que le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire dans un premier temps, suivie par les autres pays africains. La Directrice de la Caci estime également nécessaire l'ouverture de telles succursales dans les pays où il y a une forte communauté algérienne, notamment la France et le Canada.

Hafid Mesbah

## POUR ÉQUILIBRER SON BUDGET PUBLIC

# L'Algérie a besoin d'un baril à 160 dollars

L'Algérie aurait besoin d'un baril de pétrole supérieur à 160 dollars pour pouvoir équilibrer son budget public. C'est du moins ce qui ressort du rapport publié par le Fonds monétaire international (FMI). Intitulé «Perspectives économiques régionales au Moyen-Orient et en Asie centrale 2021», le rapport publié par l'institution de Bretton Woods a également prévu pour l'Algérie un taux de croissance, pour l'année en cours, de 2,9% et un PIB brut de 153,5 milliards de dollars. Selon le FMI, la crise du Covid-19, a exposé les banques locales à dépasser 45% du total de leurs actifs bancaires en Algérie, ainsi qu'en Egypte et au Pakistan, en atteignant les 60% au Liban. Il prévoit ainsi, une dette publique totale

par rapport au PIB de l'Algérie cette année, de 63,3%, contre 53,1% en 2020, et que la dette publique nette totale représentera 60,5%, contre 50,4% en 2020. Dans le même contexte, les données du FMI indiquent des importations attendues de biens et services à 42,0 milliards de dollars contre des exportations de 31,23 milliards de dollars, soit un déficit de la balance commerciale attendue de 10,77 milliards de dollars, notant que les estimations des services douaniers algériens estimaient le déficit de la balance commerciale en 2020, à environ 10,6 milliards de dollars. Ainsi et pour assurer l'équilibre budgétaire, le rapport du FMI souligne la nécessité pour l'Algérie, pour l'année 2021, d'un prix du baril de

plus de 160 dollars contre 90,4 dollars le baril en 2020, 106,3 dollars en 2019 et 138 dollars en 2022. Aussi, un prix moyen de 87,7 dollars en 2021 et 89,5 dollars en 2022, contre 78,3 dollars en 2020. Par contre, ajoute le rapport, l'Algérie continue de bénéficier d'une marge de mouvement positive sur la dette extérieure, qui reste modeste, et qui devrait atteindre 3,6% et 5,2% de la production respectivement en 2021 et 2022, contre 2,3% en 2020. Concernant les réserves de change, le rapport indique qu'elles atteignent 38,5 milliards de dollars pour l'année en cours, pour atteindre environ 28,9 milliards de dollars en 2022, contre 46,7 milliards de dollars en 2020.

H.M.



### FINANCE ISLAMIQUE

## La Badr lance des produits à Blida

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a supervisé hier le lancement des produits de la finance islamique par la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (Badr), au niveau de son agence située dans la wilaya de Blida. La Banque de l'Agriculture et du Développement rural compte lancer 14 produits conformes à la char'ia islamique, selon le ministre qui a précisé que 6 produits sont dédiés aux comptes courants et d'épargne et 8 sont dédiés au financement de projets d'investissement. Le ministre a expliqué que les produits de la finance islamique peuvent aider à attirer des liquidités thésaurisées ou circulant sur le marché parallèle en augmentant l'inclusion financière et en améliorant les services. La Badr couvrira également 58 wilayas avant fin septembre 2021 et généralisera la commercialisation des produits de financement islamiques dans toutes les agences de la banque avant 2022, selon le ministre des Finances.

## STABILISATION DE LA FILIÈRE AVICOLE

# Le ministère étudie les mesures à prendre

Les mesures à prendre pour stabiliser les différents segments de la filière avicole ont fait l'objet d'une réunion de travail qui s'est tenue en début de semaine au siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a indiqué hier un communiqué du ministère. Présidée par le secrétaire général du ministère, Salah Chouaki, cette réunion consacrée à l'examen de la situation actuelle de la filière, a vu la participation des cadres centraux et des membres du Conseil national interprofessionnel de la

filière avicole (Cnifa), a précisé la même source. Il a été évoqué, lors de cette réunion, l'aspect lié à la régulation du marché en viande blanche, à la disponibilité des intrants biologiques notamment les poussins reproducteurs pour stabiliser la production nationale, a ajouté le communiqué.

Les différents intervenants ont mis l'accent, également, sur «la nécessité d'intensifier le travail de proximité sur le terrain afin de suivre la situation de la filière de plus près, notamment en ce qui

concerne les mises en place, le suivi sanitaire des élevages et l'approvisionnement en intrants, et ce, afin de prendre les dispositions nécessaires en cas de besoin, en concertation avec les acteurs concernés dont le Cnifa». Aussi, il a été décidé de poursuivre la concertation avec les différents acteurs de la filière à travers des ateliers de travail réguliers pour consolider les acquis et pérenniser l'organisation de la filière, a-t-on souligné de même source.

R. E.

## PROJET DU CHU D'OUARGLA

# Benbouzid insiste sur le lancement de l'appel d'offres

**Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a mis l'accent lundi à Ouargla sur la nécessité d'accélérer les procédures afin de lancer l'appel d'offres relatif au projet du centre hospitalo-universitaire (CHU) retenu en faveur de la wilaya.**

« La réalisation bien déterminé et des mesures extrêmement strictes », a affirmé le ministre lors de sa visite de l'assiette foncière choisie pour accueillir le projet. « La réalisation de ce projet doit d'être confiée à une entreprise réalisatrice qualifiée dotée de crédibilité d'expérience et de respect des engagements », a-t-il insisté. Il s'agit d'un site bien desservi par les services de transport et jouxtant plusieurs infrastructures, notamment la gare multimodale, le pôle universitaire-3, ainsi que les axes routiers menant vers les villes de Touggourt et Ghardaïa, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Les différentes contraintes constatées au début de l'étude technique sont déjà réglées par les autorités de la wilaya, ont indiqué des représentants du bureau d'étude concerné par ce projet. Implanté dans le flanc Ouest de la ville d'Ouargla sur une surface de 23,50 hectares et d'une extension de 7,50 hectares, relevant du domaine privé, ce projet est composé de différentes installations médicales modernes et 50 logements d'astreinte, a-t-on ajouté.

D'une capacité d'accueil de 400 lits, le CHU d'Ouargla qui disposera de différentes installations, dont des pôles d'hospitalisation, un service des urgences médico-chirurgicales, un bloc pédagogique et des logements d'astreinte, permettra d'assurer les conditions de confort, dans un environnement sain et sécurisé, pour le personnel médical, les malades et leurs accompagnateurs, a-t-on signalé. Il sera concrétisé conformément à un mode d'architecture répondant aux spécificités oasiennes, cultu-



relles et bioclimatiques de la région, avec l'intégration des énergies renouvelables et la végétalisation des espaces extérieurs, selon sa fiche technique. Au cours de sa visite, le ministre s'est enquis du fonctionnement de l'hôpital psychiatrique implanté dans la localité de Lahdeb (commune de Rouissat), tout en étant intensif aux préoccupations soulevées par le personnel, notamment le déficit enregistré en matière de la capacité d'accueil de cette structure de santé, les médecins spécialistes, les paramédicaux, les agents de sécurité et les moyens de transport. D'une capacité d'accueil de 120 lits, cet hôpital à vocation régionale, a enregistré 1.605 consultations médicales et plus de 183 cas d'urgence, ainsi que 251 consultations psychiatriques de l'enfant durant le premier trimestre de l'année en cours. Le ministre a clôturé sa

visite dans la wilaya d'Ouargla par une rencontre avec des cadres de son secteur et représentants de la société civile. Cette rencontre a été une occasion pour soulever plusieurs préoccupations liées notamment aux difficultés dans l'investissement dans le secteur de la santé, le manque de médecins spécialistes et paramédicaux, entre autres.

### 240 LITS DE TOUGGOURT : RÉSILIATION DE CONTRAT AVEC L'ENTREPRISE CHINOISE HÔPITAL

A Touggourt, le ministre de la santé, a déclaré, lundi à Touggourt, que le contrat avec l'entreprise de réalisation du projet de 240 lits a été résilié après avoir constaté un retard des travaux. « Nous avons décidé de résilier le contrat avec la société chinoise chargée de la réalisation de l'hôpital '240 lits' après avoir constaté

un retard dans l'exécution des travaux, le non respect des délais de réalisation et des pénalités de retard seront prises à l'encontre de cette entreprise », a affirmé lors de l'inspection du projet en question dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya. M. Benbouzid a, à cette occasion, appelé les autorités locales de prendre toutes les mesures afin de relancer les travaux de réalisation « dans les plus brefs délais ».

« Cette structure médicale est censée être livrée en 2017, toutefois, elle est inachevée et il est inadmissible de gérer la situation de pareille cadence », a-t-il dit. « Nous œuvrons actuellement à rassurer le citoyen, et opérer le changement dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle, état de fait requiert une rupture avec les anciennes pratiques », a souligné le ministre.

« Ce projet est un acquis important pour la région, et sera équipé en moyens médicaux de pointe qu'il appartient à protéger », a poursuivi M. Benbouzid. Occupant une surface de six (6) hectares, dont 3,7 h bâtis, ce projet de l'hôpital 240 lits de Touggourt a été lancé en février 2012 pour un montant d'investissement de plus de 4,9 milliards DA. Cette future structure dispose d'un bloc opératoire composé de six salles, d'un service de réanimation, d'un service de soins intensifs, un laboratoire, une pharmacie, et une salle d'archives, selon sa fiche technique. Le ministre de la santé a par ailleurs annoncé que son département lance une réflexion sur la projection d'un grand centre de référence pour les soins des brûlures.

Synthèse R. R.

## BLIDA

# Distribution de plus de 2 000 ruches en deux ans

Plus de 2 000 ruches pleines ont été distribuées, ces deux dernières années, par la Conservation des forêts de Blida, au profit d'habitants de zones rurales et reculées, a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution. « La Conservation des forêts de Blida a distribué, durant ces deux dernières années, un total de 2.140 ruches pleines au profit de 263 apiculteurs, dont 32 femmes rurales qui ont exprimé leur intérêt pour cette activité agricole pour améliorer leurs revenus », a indiqué à l'APS le chargé de communication auprès de cet organisme public, Mohamed Mokadem. Afin d'accompagner ces apiculteurs, la conservation des forêts a constitué des équipes de suivi composées de cadres spécialisés dans cette activité agricole et de vétérinaires, afin d'orienter et de conseiller les bénéficiaires des opérations de distribution de ruches. Dans le même sillage, ce responsable a signalé que 11 apiculteurs ont bénéficié de la concession d'assiettes forestières, d'une superficie de près de 4,5 ha, pour l'élevage apicole. Cette opération, inscrite au titre du programme de développement rural, vise la promotion de



la filière apicole à offrir une opportunité aux habitants des zones rurales de créer une source de revenus supplémentaire et à les fixer dans leurs régions. M. Mokadem a, également, signalé qu'au titre de cette démarche, il a été procédé à la plantation d'une surface de 100 ha, au niveau des zones rurales, en arbres fruitiers, dont des pruniers, des amandiers, des abricotiers, des oliviers et des carou-

biers, soulignant la « haute qualité des produits agricoles de montagne qui font l'objet d'une forte demande de la part des consommateurs, citoyens notamment », s'est-il félicité. Sur un autre plan, le même responsable a fait cas de l'indemnisation de 54 agriculteurs affectés par les incendies de forêts, à travers la plantation de 1.552 arbustes de la même espèce que les arbres fruitiers ravagés par les feux.

## RAMENDAGE DES FILETS DE PÊCHE

### Formation au profit de femmes au foyer à Chlef

Une formation dans le ramendage des filets de pêche, a été lancée au profit d'une quarantaine de femmes au foyer au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Sidi Okacha (50 km au nord de Chlef), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. « Le CFPA de Sidi Okacha a lancé la formation du premier groupe de femmes, spécialisé dans le ramendage des filets de pêche, dans le cadre d'une convention signée avec la direction de la pêche et des ressources halieutiques et la Chambre de la pêche », a indiqué, à l'APS, le chef du service de formation continue et du partenariat, Abdelkader Benhassane. Cette initiative, première du genre, est inscrite au titre des efforts d'encouragement de la femme au foyer à « contribuer à la production et à la création de postes d'emploi » et de « préservation de ce métier où il est enregistré un recul de la main d'œuvre qualifiée », a-t-il fait savoir. Les stagiaires concernées par cette formation d'une durée de trois mois, se verront inculquer les techniques de ramendage et montage de filets de pêche, par un enseignant spécialisé et un marin professionnel, avant de suivre un stage au niveau de la Chambre de pêche, dans la spécialité de marin qualifié, considérant que les professionnels de ce métier, sont qualifiés pour exercer cette activité (ramendage de filets de pêche) en mer et pas seulement chez eux, ou au niveau de leurs ateliers, a expliqué M. Benhassane. Par ailleurs et afin de garantir la pérennité de la ressource halieutique et de préserver la réserve piscicole, des inspecteurs de la pêche et de l'aquaculture à Chlef effectuent des opérations de contrôle et de sensibilisation concernant le matériel de pêche interdit d'importation, de fabrication, de possession et de vente aux patrons des bateaux et aux armateurs, notamment concernant les filets de pêche non conformes à la réglementation, dont les « chaluts pélagiques » et les « chaluts de fonds », dont la maille étirée est inférieure à 20 millimètres.

# CES ARTISTES QUI S'EN VONT Blaha et les autres...

**Nos artistes nous quittent un à un laissant dans leur sillage une indicible douleur. Un vide sidéral que rien ne peut combler. Peut-être juste un souvenir furtif qui s'en vient titiller nos mémoires oubliées. Et réputées sélectives. Mais à quoi donc pourrait ressembler une société sans artistes ?**

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé. Ces derniers temps yalatif, la mort est devenue d'une incroyable banalité. Certes elle suscite toujours compassion et tristesse mais avec des couleurs différentes, une densité moindre et au final dédramatisée à l'extrême qui ne fait plus peur à personne ? On ne sait plus dès lors si ce sont les hommes qui se sont tellement endurcis qu'ils n'ont plus peur de la mort, ou la mort elle-même. Du coup le débat devient presque philosophique sur cette question existentialiste qu'est la fin de vie vite expédiée d'ailleurs y compris dans le timing consacré à l'oraison funèbre. Tout se passe comme si tout le monde était pressé d'en finir. En finir avec qui ? Avec quoi ? Tout ce protocole mortuaire réduit à sa plus simple expression par la Covid...Alors est-il préférable de mourir en ces temps de virus ou de patienter dans cette vaste salle d'attente collective qui fait office de « prémouir » ?

Voire...Blaha s'en est donc allé. Subitement ? Sans crier gare. Pourtant c'est un comédien de poids. Avec cette faconde si particulière des gens de l'intérieur. Et sans doute d'intérieur. Cette profondeur qui imbibe et imprègne les

artistes en général parce qu'ils sont particuliers. Et d'une nature généreuse. Même lorsque la vie ne les a pas forcément gâtés. Hchichatalba m'icha, juste le smig et les voilà comblés. Tandis que la société leur jette un regard à la fois condescendant et amusé. Rares sont ceux qui les comprennent.

de mise. Hacha les artistes majuscules. Ceux qui font de l'insignifiance une cible privilégiée. Sans les privilèges. Mais y'a-t-il vraiment privilège à être artiste ? La question est toujours à l'ordre du jour, pour paraphraser les politiques.

### QUI DE L'ART OU DE L'HOMME S'ENRICHIT ?

En attendant le jour de l'ordre : celui qui fonctionnera essentiellement sur le mérite. Le mérite ? Voilà le maître mot. Pourtant on en entend parler. Et lorsqu'on en parle c'est pour mieux enfoncer le clou...Quel artiste donc digne du nom n'éprouve-t-il donc point un besoin de reconnaissance ? Tout le contraire de cette ingratitude famélique. Hé oui on ne sait plus qui de l'art ou de l'homme s'enrichit au contact de soi et des autres. Dans l'interface entre l'artiste et la société aussi qui se regardent en chiens de faïence. Pour ceux qui aiment la faïence s'entend. Et qui laissent le marbre et la dalle de sol aux possédants parmi les artistes associés...Car plus on est près du bon dieu plus on en récolte tous les fruits de la proximité...Bien qu'il ne soit pas tout à fait indiqué d'être dans le viseur. Là aussi à chacun ses visées... Inutile au demeurant de regarder dans le rétroviseur. Ça vieillit davantage selon les philosophes. Qui sont aussi artistes puisque excentrés par la vocation mais centrés par conviction. Comme feu Blaha. Au fait, nait-on artiste ou le devient-t-on ?

Amar Zentar



### IL S'EN EST ALLÉ SANS CRIER GARE

Et lorsqu'on commence à les entendre il est déjà trop tard. Tandis que les uns vivent en-deçà du seuil de pauvreté, la minorité privilégiée, elle, roule carrosse. Des inégalités criardes. Puisque fondées sur l'entre-gent et les fameuses entrées dans le sérail. Qui sait signer les siens. Souvent assujettis et sans talent. C'est là tout le débat portant ordre du mérite. Et a contrario, désordre des niveaux d'appréciation. Cette fameuse échelle de valeur qui va de l'escabeau à l'estrade. En passant surtout par les coulisses. Car les marqueurs ne sont plus ce qu'ils étaient. Trop subjectifs à dire vrai. Et souvent même à côté de la plaque. Peu d'artistes d'ailleurs ont leur plaque commémorative. Mais ils compensent cet oubli par la mémoire collective. Sélective aussi quelque part.

Puisque ne retenant que les meilleurs. Sinon les moins mauvais. Qui aspirent au panthéon avant la lettre. Et surtout sans l'épaisseur

## FESTIVAL LOCAL DU THÉÂTRE AMATEUR «Ouled Leblad» remporte le 1<sup>er</sup> prix

La troupe théâtrale "OuledLeblad" a remporté tout récemment le 1er prix du festival local du théâtre amateur qu'a abrité depuis une semaine la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira, a indiqué la directrice de la culture SalimaGaoua. Cette première édition du festival local du théâtre amateur a connu la participation de 23 troupes théâtrales venues des quatre coins de la wilaya de Bouira. "Le 1er prix est revenu au groupe OuledLeblad pour leur spectacle titré "MaydoumGhirrEssah", qui retrace les souffrances de la jeunesse algérienne, a expliqué Mme Gaoua. A travers leur présentation théâtrale, qui a duré près d'une heure, et qui a été réalisée par Ait Kaci Abderrahme, les comédiens et acteur de la pièce ont pu traduire sur la scène les souffrances et les différents fléaux sociaux qui guettent la vie des jeunes algériens, dont le phénomène de



l'immigration clandestine (El Harga).

Dans un décor parfait et devant une foule nombreuse de citoyens et de familles venues passer les veillées du ramadan, les comédiens ont réussi à transmettre de nombreux messages incitant les jeunes algériens à éviter de mettre leur vie en danger et éviter les voyages mortels en pleine mer.

"Nous voulons exhorter les jeunes à travailler et à rester dans leur pays et à éviter de se jeter dans la mer. Notre travail traite de cette question, car il s'agit d'un sujet d'actualité et qui a fait beaucoup de victimes ces dernières années», a expliqué Khaldi Mohamed, un des membre de la troupe OuledLeblad. Quant au monodrame ayant pour thème "Le rêve et l'obstacle" du réalisateur Kada Axel, il a décroché la deuxième place à ce premier festival du théâtre amateur qu'a abrité la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira. La troisième place est revenue au réalisateur et acteur HaicharRayane pour son monodrame "SamihikimaChieta".

"Cette première édition de ce festival a connu un franc succès pour un début. Cela a permis aux familles bourries et aux amoureux du théâtre de retrouver leur art préféré en ces veillées ramadhaneques", a souligné à l'APS la directrice de la culture, Salima-Gaoua. "La remise des prix aux lauréat de cette édition aura lieu la semaine prochaine à l'occasion de la nuit du Destin», a précisé Mme Gaoua.

## SALAH AOUGROUT VICTIME D'UN MALAISE

### Plus de peur que de mal ?



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a donné lundi des instructions pour la prise en charge immédiate de l'état de santé de l'artiste, Salah Aougrou, victime d'un malaise soudain.

La ministre a affirmé, dans un communiqué publié lundi, qu'elle suivait de près l'état de santé du comédien et lui souhaitait un prompt rétablissement. Salah Aougrou est un humoriste, acteur, scénariste et animateur de télévision et de radio. Il œuvre principalement dans le registre comique.

### PRÉVENTION CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19

## L'ONCI suspend toutes ses activités

L'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) a annoncé, dimanche, la suspension de toutes les activités qui étaient programmées à travers ses salles au niveau national, en prévention contre la propagation du Coronavirus.

Dans un communiqué, l'Office a fait état de la suspension de ses activités dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19 et des dispositions du confinement partiel décidées à travers plusieurs wilayas pour la préservation de l'intégrité des citoyens.

Cette décision, qui s'applique à l'ensemble des espaces relevant de l'Office a pris effet depuis la date du samedi 1er mai pour la salle Ahmed Bey (Constantine), la salle 8 mai 45 de Kherrata (Bejaia), la salle des Issers (Boumerdes) et le Complexe culturel Abdelouahab Salim de Tipasa, précise le communiqué. L'ONCI avait programmé, pour le mois sacré, "Les Soirées du Ramadhan" qui ont débuté le 21 avril dernier.



## INTEMPÉRIES À MÉDÉA ET M'SILA

# 5 morts durant les dernières 24 h

**Cinq personnes sont décédées durant les dernières 24 heures à Médéa et M'sila suite à des intempéries et des pluies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un communiqué de la protection civile.**

Le dernier bilan des intempéries fait état de 5 morts, dont 4 emportés par les eaux de pluie à Beni-Slimane à Médéa. Il s'agit d'un homme de 52 ans qui a été repêché à la cité du 1 novembre 1954, une fille de 13 ans repêchée au centre des sourds-muets, une personne de 35 ans repêché à Oued Zarouatia et un autre homme de 55 ans repêché dans la même localité. A Oued El-Maleh, les éléments de la protection civile sont intervenus pour secourir 2 filles qui se sont trouvées coincées au bord de l'Oued (les deux filles sont en bonne santé). A Médéa, le bilan s'est alourdi à quatre morts, après la découverte, mardi, de deux autres corps dans différents endroits de la commune de Beni-Slimane, la plus affectée par ces inondations, a-t-on appris auprès de la protection civile. Les deux dernières victimes, des hommes âgés entre quarante et cinquante ans, ont été emportés par les eaux en furie de l'Oued "Boukraa" et trainés, séparément, sur une longue distance avant d'être retrouvés sans vie, après la décrue du cours d'eau au niveau du village d'"Ouled Aïcha", périphérie de la commune de Beni-Slimane, a-t-on précisé. Ces nouvelles victimes portent à quatre le nombre de décès qui sont



déplorés au niveau de la seule commune de Beni-Slimane. La remontée spectaculaire des eaux d'oued "Boukraa", suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur cinq localités de l'est de la wilaya, ont provoqué, d'après la même source, des inondations à Beni-Slimane, mais également dans d'autres

communes. Plusieurs interventions ont été menées dans les communes inondées par les eaux, durant toute la nuit de lundi à mardi, pour sécuriser les habitants des immeubles cernés par les flots et prêter assistance aux citoyens en difficulté, a-t-on ajouté. APS / S. A.

## INTOXICATION ALIMENTAIRE À MILA

# Le bilan s'alourdit à plus de 150 cas

Le nombre des cas d'intoxication alimentaire suite à la consommation de pâtisseries et de gâteaux achetés d'une pâtisserie-confiserie dans la ville de Mila, s'est alourdi à plus de 150 cas, a-t-on appris dans la nuit de lundi à mardi de la directrice de la santé et de la population de la wilaya, Mme Samira Dekari. Dans une déclaration à l'APS à l'Etablissement public hospitalier « Frères Meghlaoui » dans la ville de Mila où elle supervisait en compagnie des responsables de l'Etablissement, la prise en charge des personnes intoxiquées, la même responsable a précisé que les victimes, originaires des communes de Mila, Grarem Gouga et Sidi Mérouane, ont acheté des pâtisseries et des gâteaux auprès d'une pâtisserie-confiserie sise au centre-ville de Mila, leur causant une intoxication collective. Soulignant que le nombre de cas d'intoxication a pris « une courbe ascendante » et affecté les deux sexes de différentes âges, Mme Dekari a indiqué que la majorité des cas avaient été pris en charge et ont pu regagner leurs domiciles, tandis que deux autres cas sont toujours hospitali-



sés, en raison de leur état de santé préoccupant et 20 autres mis sous observation médicale au niveau du même hôpital et de celui de Tobal dans la ville de Mila à l'effet de s'assurer de l'amélioration de leur état avant de les laisser partir chez eux. L'accueil des cas suspects d'intoxication alimentaire

se poursuit, selon Mme Dekari, affirmant la mobilisation de toutes les conditions matérielles et humaines pour la prise en charge des malades. Dès l'enregistrement du premier cas d'intoxication, une brigade mixte regroupant les services de la santé et du commerce a été dépêchée à la pâtisserie-confiserie pour prendre des échantillons à l'effet de les analyser en laboratoires. En attendant les résultats de ces analyses prévus mardi, il a été décidé de la fermeture du local comme mesure préliminaire. Le wali de Mila, Abdelouahab Moulay avait effectué dans la nuit de lundi à mardi, une visite d'inspection aux personnes intoxiquées hospitalisées à l'hôpital les frères Meghlaoui, où il a instruit les responsables d'assurer une bonne prise en charge des malades, affirmant que toutes les mesures juridiques ont été prises à l'encontre du responsable de cet incident. Les urgences de l'hôpital Meghlaoui avaient reçu lundi plus de 20 cas d'intoxication qui avaient consommé de la pâtisserie, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement, Zakaria Assala.

MOUZAIA (BLIDA)

## Une femme mortellement percutée par un train

Une femme a trouvé la mort, mardi matin, après avoir été percutée par un train, près de la gare de Mouzaia (Blida), a indiqué la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. « Le train assurant la liaison El Affroun-Alger, a heurté mortellement une personne de sexe féminin qui se trouvait sur la voie ferrée, au niveau du passage à niveau près de la gare de Mouzaia (Blida), ce mardi 4 mai 2021, vers 08h00 du matin », précise le communiqué publié sur la page Facebook officiel de la SNTF. Cet accident a engendré une perturbation de la circulation de ce train qui se trouve actuellement à l'arrêt, jusqu'à la finalisation des formalités d'usage par les services concernés, selon la même source. Dans ce cadre, la société rappelle aux utilisateurs du transport ferroviaire qu'il est « strictement interdit de traverser ou de circuler sur la voie ferrée et ce, afin d'éviter ce genre de drames ».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## Un mort et trois blessés à Djelfa

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir à Djelfa, a-t-on appris auprès de la protection civile. L'unité secondaire de la ville de Messâad (75km au sud de la wilaya) est intervenue suite à un accident survenu suite à la collision entre un camion et un véhicule, sur l'axe de la RN B01, en direction de la commune de Guettara, a indiqué à l'APS le chargé de l'information auprès de la direction de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader. L'accident a fait un mort, un jeune de 31 ans, et trois blessés à différents degrés. Il s'agit d'une jeune femme de 22 ans et de deux enfants âgés d'un an et demi et de 9 ans. Une fois sur le lieu de l'accident, les agents ont prodigué les premiers soins aux blessés qui ont été transportés rapidement à l'hôpital de la commune de Messâad, tandis que le corps de la personne décédée a été transférée vers la morgue du même établissement hospitalier. Pour sa part, les services sécuritaires compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Qahwa fi goubli |

## Il me tape sur le système...

Aux premières lueurs de l'aube, ma tête s'emplit déjà de désirs immédiats de déguster un café » accompagné de l'inévitable clope. Mais je réfreine mon penchant et me ravise. Le sevrage ne peut que faire du bien à nos organismes saturés ; à force d'avalier n'importe quoi sous prétexte de meubler un petit creux, mon œil oui...Allez venons-en au fait pour ne pas trop se perdre en conjectures...Qui veut partager un café avec moi ? Vous monsieur ? Ou peut-être mademoiselle ? Personne ? Ok je le siroterai tout seul comme un grand, na...Comment osez-vous donc me servir un café dans un verre ? Plaît-il ? Il est propre ? Sacré garçon de salle à chaque fois il faut lui rappeler mon exigence de rigueur : un café dans un gobelet.

En prenant le soin de prononcer goubli bien sûr pour faire couleur locale. La demoiselle de tantôt qui a décliné mon invitation est désormais attablée juste à côté de moi. De temps à autre, je surprends son regard circonspect. Que peut-elle donc penser à mon propos ? Un vieil homme qui a conservé de beaux restes ? Un vieux vicelard en quête de quelque aventure ? Mais peut-être fait-elle tout simplement mine de regarder dans ma direction alors qu'elle a d'autres chats à fouetter que s'acoquiner si j'ose dire avec mézigue ? Soudain un malabar fait irruption dans la salle qu'il balaie d'abord du regard avant de donner l'accolade à la même toute contente de retrouver son mec. Et puis

s'ensuit un étrange conciliabule entre les deux tourtereaux... J'en profite pour commander un autre café toujours version gobelet s'entend. Bezzaf 'alikelhadj, vous buvez trop de café : samahni 'alakoulihal c'est pour votre intérêt. C'est l'ennui fiston outre le stress : tenez, prenez donc un café à ma santé, aujourd'hui c'est ma tournée...Et vous voyez le malabar au fond ? Et bien çuilla vire-le sine die car il me tape sur le système. Vous avez parfaitement raison cheikh : tout le monde tape sur le système mais chacun le reproduit à sa manière. Khouyalaaziz un garçon qui fait de la politique sans le savoir est forcément un mauvais garçon. Hugh!

A. Zentar

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**  
**WILAYA DE TIPAZA**  
 N°E : 0071201900018

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**

En avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales est lancé par la direction de la santé et de la population de la Wilaya de Tipaza concernant l'Acquisition et l'installation d'équipements médicaux aux profits des établissements publics hospitaliers de Gouraya, Sidi Ghiles, Hadjout, Tipaza et Kolda et établissements hospitaliers spécialisés mère et enfants Tipaza et neurochirurgie de Churchill en lots séparés.

**Lot n°01 : Acquisition et installation d'équipement de Néonatal, laboratoire, Stérilisation et radiologie**

Les entreprises intéressées par l'appel d'offres et demandant d'un agrément délivré par le ministère de la santé et de réforme hospitalière peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population sis face à la dette de Tipaza, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (B.O.M.O.P.) ou la presse jusqu'à 12H00h. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos (Lg), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée à 13<sup>ème</sup> jours, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les sites nationaux ou le B.O. M.O.P. jusqu'à 12h 00 min. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure (12h 00 min).

Les offres seront déposées à la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tipaza, sis face à la dette de Tipaza Wilaya de Tipaza, les offres doivent comporter : le dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIPAZA - APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**

L'Acquisition et l'installation d'équipement médicaux aux profits des établissements publics hospitaliers de Gouraya, Sidi Ghiles, Hadjout, Tipaza et Kolda et établissements hospitaliers spécialisés mère et enfants Tipaza et neurochirurgie de Churchill en lots séparés.

**Lot n°02 : Acquisition et installation d'équipement de Néonatal, laboratoire, Stérilisation et radiologie**

**SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**

**1 / le dossier de candidature contient :**

**- A / le dossier de candidature contient :**

- 01- Déclaration de candidature
- 02- Déclaration de probité
- 03- Copie du statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales)
- 04- Copie du registre de commerce
- 05- Copie de l'agrément délivré par le Ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière
- 06- Copies judiciaires du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- 07- Attestation de mise à jour CNAS-CASNO5
- 08- Extraits de rôles de l'année en cours ( le calendrier net ou feuille de paiement en page).
- 09- Fiches techniques des équipes ont proposés.
- 10- Protocole d'accord signé (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pourcentage de pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement.)
- 11- Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales.
- 12- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à signer l'entreprise
- 13- Liste des moyens financiers apportée par le soumissionnaire
- 14- Liste des moyens matériels dûment justifiée
- 15- Bilans financiers des trois (03) dernières années validé par les services des impôts.
- 16- Chiffres d'affaires des trois dernières années justifié par le C20 délivré par les services des impôts.
- 17- Références professionnelles (financées par les maîtres de l'ouvrage pour un projet similaire réalisée)
- 18- carte d'identification fiscale.

**B : L'offre technique contient :**

- 01- Déclaration à Smeurico (Remplir et signer).
- 02- Planung prévisionnel des livraisons.
- 03- Méthode technique justifiée
- 04- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 05- Instruction aux soumissionnaires (paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- 06- Cahiers des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP) (paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».

**C : L'offre Financière contient:**

- Lettre de soumission.
- Bonificaux des prix unitaires.
- Le devis quantitatif et estimatif.

Tous les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres soumise de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.  
 Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 min. au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tipaza, sis face à la dette de Tipaza. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure à 14 h00 min.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 WILAYA DE RELIZANE  
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
 N° : 26-2021-2021

## AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n°15741 du 16 septembre 2019 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La DEL de la wilaya de RELIZANE dont le N° IF: (00914801900433) porte à la connaissance de toutes les entreprises que L'AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 26/2021 Au journaux ( EL-CERAAH en large et en petit) et ( CRÉBUS en large) en date du 12/02/2021, Concernant le projet :

**PROJET :** Réalisation d'un collège type B1200. Remplacement collège Madani Némouli à la CNE de Ouzarraz

N°	Lot	avis d'attribution provisoire annulé	OBJET
02	Acquisition d'un Collège	Entreprise : GEMEL YOUSSEF N°E.P. : 99102200000 N° : 25249/07/20 Du (Agence commerciale) Séjour : 04 Mars	Annulation d'avis d'attribution provisoire pour réalisation d'un collège de 02 lots
04	Relevage scolaire	Entreprise : GEMEL YOUSSEF COLLEGE N°E.P. : 99102200000 N° : 25249/07/20 Du Séjour : 04 Mars	Annulation d'avis d'attribution provisoire pour réalisation d'un collège de 02 lots

CRÉBUS # 632 DU MERCREDI 5 MAI 2021-ANEP 2131003423



**Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste**

APRÈS LA MORT  
D'UNE DIPLOMATE  
SUISSE À TÉHÉRAN

## Une enquête policière ouverte

La police iranienne a annoncé hier l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de la mort d'une diplomate suisse dont le corps a été retrouvé dans la matinée au pied d'un immeuble du nord de Téhéran après une «chute». «Les unités spécialisées de la police sont en train d'examiner l'affaire» de la mort de cette «Suisseuse de 52 ans employée par l'ambassade de Suisse» à Téhéran, écrit la police nationale dans un bref message publié sur son site internet. Dans des déclarations transmises à la presse, Mojtaba Khalédi, porte-parole du service national des secours, le corps de cette «fonctionnaire de l'ambassade» a été retrouvé dans la matinée qu'elle soit «tombée d'une tour (d'habitation) de Kamranieh», quartier du nord de la capitale. Joint par l'AFP, M. Khalédi a précisé que la diplomate était tombée du 17<sup>e</sup> étage de l'immeuble où elle habitait. On ignorait tout en début d'après-midi des circonstances du drame. Dans un message adressé au bureau de l'AFP à Genève, le ministre suisse des Affaires étrangères a confirmé «qu'une personne employée par l'ambassade de Suisse à Téhéran (était) morte accidentellement mardi» et que l'ambassade était en contact à ce sujet «avec les autorités locales». «Pour des raisons de protection de la vie privée et des données», le ministère indique qu'il «ne peut fournir davantage d'information». Depuis la rupture des relations diplomatiques entre la République islamique et les États-Unis en 1980, la Suisse représente les intérêts américains en Iran.

CRITIQUÉ DE TOUTES PARTS

# Le président nigérian bénéficie du soutien de l'armée

*L'armée nigériane a exprimé lundi son soutien au président Muhammadu Buhari critiqué de toutes parts pour son incapacité à endiguer l'insécurité dans le pays, balayant catégoriquement toute probabilité d'un coup d'Etat.*

Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique est en proie à de multiples conflits, entre une insurrection djihadiste dans le Nord-Est, des attaques de bandes criminelles qui pratiquent des enlèvements de masse dans le Nord-Ouest et celles de séparatistes qui visent les forces de sécurité dans le Sud-Est. Dans un communiqué publié tard lundi soir, les forces armées nigérianes ont déclaré qu'elles allaient continuer à soutenir le gouvernement malgré la mauvaise situation sécuritaire et les critiques soutenues à l'encontre de M. Buhari, un ancien général âgé de 78 ans. «Nous déclarons catégoriquement que les forces armées du Nigeria demeurent totalement dévouées à l'administration actuelle ainsi qu'à toutes les institutions démocratiques qui lui sont associées», a déclaré le porte-parole de l'armée Onyema Nwachukwu, cité dans un communiqué. «Nous continuerons à rester apolitiques, subordonnés à l'autorité civile, fermement fidèles au président, commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigeria, au président Muhammadu Buhari et à la Constitution de 1999 telle qu'elle a été amendée», a ajouté le porte-parole militaire. «La semaine dernière, le Parlement a demandé au chef de l'Etat de déclarer l'état d'urgence. Au même moment, une avalanche de déclarations de parlementaires, de gouverneurs locaux et même du lauréat du prix Nobel de littérature Wole Soyinka ont appelé le président Buhari à contenir les violences. «Notre nation est en guerre. Ceux qui se sont révélés faibles et incapables doivent apprendre à ravalier leur fierté et à chercher de l'aide», a exhorté M. Soyinka. Le président Buhari s'est entretenu avec ses principaux chefs de la sécurité la semaine dernière et à nouveau mardi pour discuter des violences qui secouent le pays. «Nous continuerons à



nous acquitter de nos responsabilités constitutionnelles de manière professionnelle, en particulier dans la protection de la démocratie du pays, la défense de l'intégrité territoriale du pays ainsi que pour la protection de la vie et des biens des citoyens», a ajouté le porte-parole militaire. En outre, l'armée a espéré que les «défis sécuritaires actuels ne soient pas insurmontables». M. Buhari, ancien général putschiste dans les années 1980, avait été élu en 2015 sur la promesse d'écraser la rébellion djihadiste dans le nord-est, qui a fait 36 000 morts et deux millions de déplacés. Mais six ans plus tard, les groupes Boko Haram et Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Israp) contrôlent toujours de vastes zones rurales ainsi que des routes stratégiques, où ils multiplient attaques et enlèvements de soldats, de civils et de membres d'ONG.

### CENTRE DU PAYS : 17 VILLAGEOIS TUÉS PAR DES HOMMES ARMÉS

Dix-sept villageois ont été tués par des bergers peuls présumés au cours de deux attaques séparées dans l'Etat de Benue, dans le centre du

Nigeria, selon des responsables locaux. L'Etat de Benue est situé dans la région de Middle Belt, secouée depuis des années par des affrontements meurtriers entre éleveurs nomades et agriculteurs locaux, autour d'enjeux fonciers et de rivalités pour le contrôle des pâturages et de l'eau. Les bergers ont tué 15 villageois qui étaient principalement des agriculteurs lors d'une attaque menée à l'aube lundi, et deux autres villageois ont été tués dimanche dans la région de Gwer West dans l'Etat de Benue, ont indiqué lundi soir des responsables locaux. «Des éleveurs armés ont attaqué Tijime où ils ont tué 15 personnes», a déclaré Ken Achabo, un assistant du gouverneur de l'Etat.

«Il y a eu une autre attaque sur la route Naka-Agagbe, où deux personnes ont été tuées dimanche soir», a-t-il déclaré à l'AFP, ajoutant que ces violences avaient poussé les habitants à fuir leurs foyers. Une autre responsable locale, Grace Igbabon, qui a avancé le même bilan, a déclaré de son côté que «des bergers se sont faulés dans ces communautés, et y ont tué 17 de nos habitants, y compris des femmes, des enfants et même des personnes âgées, sans aucune raison». Elle a déclaré que de nombreuses personnes avaient également été blessées et des maisons détruites. La porte-parole de la police d'Etat, Catherine Anene, a confirmé les attaques sans donner davantage de précisions. Les tensions sont en hausse dans cette région depuis que le gouvernement y a promulgué une loi interdisant le pâturage ouvert du bétail. Ces conflits autour de la terre constituent un défi supplémentaire pour les forces de sécurité du pays qui se battent sur plusieurs fronts: une insurrection djihadiste qui dure depuis plus de dix ans dans le Nord-Est, des bandes de criminels kidnappeurs dans le Nord-Ouest et une milice séparatiste dans le Sud-Est.

R. I/Agences

POUR L'ACHAT DE 30 AVIONS DE COMBAT RAFALE À LA FRANCE

## L'Egypte s'endette

Le Caire va acquérir trente avions de combat Rafale supplémentaires, des missiles et autres équipements auprès de la France pour un montant de près de

4 milliards d'euros, en s'endettant sur une dizaine d'années. «L'Egypte et la France ont signé un contrat pour la fourniture de 30 avions Rafale», a indiqué l'armée égyptienne dans un communiqué quelques heures après la révélation de ce contrat par le média d'investigation français Disclose, une information dont l'AFP avait obtenu confirmation dès lundi. Côté français, la ministre des Armées Florence Parly s'est félicité, hier, de la nouvelle dans un communiqué: «Cette décision renforce encore le partenariat stratégique et militaire entre la France et l'Égypte, et constitue un nouveau succès à l'export pour la France et son industrie de défense». Selon l'entourage de la ministre française, le calendrier de livraison s'étalera de 2024 à 2026, pour 18 appareils monoplace et 12 biplaces, au standard le plus récent F3-R. Cette commande n'aura pas d'impact sur le planning de la livraison des appareils à l'armée de l'air française, a précisé la même source. L'accord entre la France et l'Égypte a été conclu le 26 avril pour un montant de 3,95 milliards d'euros, comprenant les trente Rafale, ainsi que des missiles de MBDA et des équipements de Safran Electronics et Defense. L'achat sera



effectué via un prêt sur dix ans, affirme sans autre précision l'armée égyptienne. L'opération sera rendue possible à l'aide d'un mécanisme de prêts garantis par la France à «hauteur de 85%», selon Disclose. Selon le ministère des Finances français, le contrat sera permis par un «financement export», c'est-à-dire que les prêts accordés par les banques françaises à l'Égypte seront

garantis par l'Etat. La garantie export est utilisée principalement pour faciliter les investissements des grandes entreprises françaises à l'étranger, en couvrant les pertes éventuelles des banques créancières. Les modalités en seront précisées lors d'une visite «prochaine» du ministre Bruno Le Maire en Égypte, selon le ministère français.

### «FRAGILITÉ FINANCIÈRE»

L'Égypte compte une dette extérieure de 125,3 milliards de dollars (104 milliards d'euros), soit 33% du PIB, selon la Banque centrale égyptienne. Une situation partiellement due aux achats d'armes dont l'Égypte est un des plus gros importateurs mondiaux. Dans un rapport sur le contrôle des exportations d'armements en novembre 2020, les députés français observaient qu'«aujourd'hui, l'Égypte n'a pas accès aux financements internationaux du fait de sa très grande fragilité financière». La garantie du contrat à hauteur de 85% de son montant par le Trésor public français fait donc peser sur les contribuables français un éventuel défaut de paiement. Le Caire dispose d'une flotte aérienne militaire de plus de 1 000 appareils, dont 28% d'avions de combat, selon le site spécialisé globalfirepower. Les États-Unis et la France sont ses principaux pourvoyeurs. En 2015, l'Égypte avait été le premier pays étranger à acheter des Rafale, avec une commande de 24 avions. L'armée de l'air égyptienne possède également des Mirage français et des F-16 américains. Le pays nord-africain a fortement augmenté ses importations d'armes depuis l'arrivée au pouvoir de Abdel Fattah al-Sissi en 2014.

AFP

## Le Hadith

« *Quiconque aura beaucoup imploré le pardon d'Allah, Allah lui procura de tout souci un dénouement, et de toute difficulté une issue.* »  
(Rapporté par Abou Dawoud)

## Al-Aya

﴿ *Sache qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée excepté Allah et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes.* ﴾  
(Coran: 47/19)



<b>Iftar</b>
19h43
<b>Imsak</b>
04h02

# L'imploration d'Allah pour le pardon (Al-Istighfar)

**Le péché qui émane du fils d'Adam est soit un manquement dans les obligations, soit l'accomplissement d'un interdit, et l'individu ne peut y échapper, mais Allah de par Sa miséricorde n'a fait descendre aucun mal sans faire descendre avec lui son remède.**

Le fléau des péchés n'échappe pas à cette règle et l'imploration du pardon est le traitement et le remède efficace contre les péchés. C'est pourquoi, le Prophète (Salla Allahu 'Alaihi wa Sallam) nous ordonna d'implorer toujours le pardon d'Allah en disant : « **Ô gens! Repentez-vous à Allah et implorez Son pardon. Je me repens moi-même et implore le pardon d'Allah cent fois par jour.** » (Rapporté par Boukhari)

D'ailleurs, Allah, exalté soit-Il, agréa celui qui implore Son pardon sincèrement car il reconnaît son péché et s'adresse à son Seigneur comme s'il disait : « **Ô mon Seigneur, j'ai été négligent, j'ai commis des péchés et je n'ai pas accompli mes devoirs envers Toi, j'ai transgressé Tes droits et j'ai été injuste envers moi-même. Le diable qui m'accompagne a triomphé, ma passion a dominé et j'ai été tenté par mon âme, grande incitatrice au mal. Je me suis trop reposé sur Ta patience immense, Ta générosité, Ta compassion et Ta miséricorde. Je viens maintenant vers Toi en me repentant, en regrettant et en implorant Ton pardon. Pardonne-moi, absous mes péchés, excuse mes fautes et mes manquements et efface mes péchés. Je n'ai d'autre Seigneur que Toi et nulle divinité n'est digne d'être adorée en dehors de Toi.** »

Ô Seigneur, si mes péchés sont énormes, Ton pardon est encore plus grand et plus vaste. »

Dans les lignes qui suivent nous allons passer en revue quelques unes des principales vertus de l'imploration du pardon ainsi que quelques citations rapportées des ancêtres pieux concernant ce grand acte d'adoration.

1- L'imploration du pardon est une expression de l'obéissance à Allah le Tout Puissant et à Son Messager (Q.S.S.S.L), comme le prouvent les versets et hadith susmentionnés.

2 - L'imploration du pardon est un motif de rémission des péchés. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **J'ai donc dit : "Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est Très Absolument !"** » (Coran : 71/10).

3 - L'imploration du pardon est un motif de chute de la pluie et un excellent moyen pour avoir plus de force, pour obtenir plus de richesses et d'enfants. Allah, exalté soit-Il, dit (sens des versets) : « **Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu'Il**



**ajoute force à votre force. Et ne vous détournez pas [de Lui] en devenant coupables" »** (Coran : 11/52).

« **J'ai donc dit : "Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est Très Absolument !" Il vous enverra du ciel d'abondantes pluies, vous dispensera avec largesse beaucoup de richesses et d'enfants, et vous accordera des jardins et vous accordera des rivières.** »

(Coran : 71/10, 11 et 13)

4 - L'imploration du pardon est un motif pour avoir une bonne jouissance dans ce monde et pour obtenir plus d'honneur et de mérite dans l'autre. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **Demandez pardon à votre Seigneur; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite.** » (Coran : 11/3).

5 - L'imploration du pardon repousse les fléaux. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **Allah n'est point tel qu'Il les châtie, alors que tu es au milieu d'eux. Et Allah n'est point tel qu'Il les châtie alors qu'ils demandent pardon.** » (Coran : 8/33). Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **Quiconque aura beaucoup imploré le pardon d'Allah, Allah lui procura de tout souci un dénouement, et de toute difficulté une issue.** » (Rapporté par Abou Dawoud)

6 - Les êtres humains ont le plus besoin du pardon, étant donné que, nuit et jour, ils commettent des péchés. Malgré cela, quand ils implorèrent le pardon, Allah le leur accorda tout de même. Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit dans un long hadith rapporté par Muslim : « **Ô Mes serviteurs, vous commettez des péchés jour et nuit, et Je pardonne tous les péchés, alors cherchez le pardon auprès de Moi, et Je vous pardonnerai.** »

7- L'imploration du pardon est un motif de descente de la miséricorde. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **Il dit : "ô mon peuple, pourquoi cherchez-vous à hâter**

**le mal plutôt que le bien ? Si seulement vous demandiez pardon à Allah ? Peut-être vous serait-il fait miséricorde.** » (Coran : 27/46).

12- L'imploration du pardon permet d'expié les péchés commis par la langue lors d'une réunion. « **Quiconque s'assoit dans une assemblée où il est dit de nombreuses paroles futiles et peu de louables, s'il dit avant de se lever : Soubhanak Allahoumma wa Bihamdik, Ach'hadou Alla Ilaha Illa Anta, Astaghfirouka wa Atoubou Ilayk, (Gloire à Toi mon Dieu, j'atteste qu'Il n'y a de Dieu que Toi, j'implore Ton Pardon et je me repens à Toi) Allah lui pardonne ce qui fut dans cette assemblée.** » (Rapporté par Ahmed, Nassai et Ibn Hibbane)

13 - C'est une façon de suivre l'exemple du Prophète (Q.S.S.S.L) qui avait pris le pli, au cours de chaque réunion, d'implorer le pardon d'Allah soixante dix fois et, selon une autre version, cent fois. Ibn Omar a dit qu'il entendait le Prophète dire cent fois dans une même assemblée : « **Seigneur pardonne-moi et agréa mon repentir, certes, Tu es Le Repentant, Le Miséricordieux.** » (Rapporté par Ibn Hibbane, Ibn Maja, Tirmidhi et Abou Dawoud)

14- L'imploration du pardon permet d'accéder au Paradis: Selon Chaddad Ibn Aws (Radhiya Allahu 'Anhou), le Prophète (Salla Allahu 'Alaihi wa Sallam) a dit : « **La meilleure formule d'imploration de pardon consiste à ce que le serviteur dise : " Ô Allah ! Tu es mon Seigneur, il n'y a de divinité que Toi, Tu m'as créé et je suis Ton esclave, je tiens autant que je le puis à mes engagements et mes promesses envers Toi, je me réfugie auprès de Toi contre le mal de ce que j'ai fait, je reconnais Tes bienfaits envers moi et mes péchés que j'ai commis...pardonne-moi !" Car nul ne pardonne les péchés si ce n'est Toi." » Le**

Prophète (Salla Allahu 'Alaihi wa Sallam) a ajouté : « **Celui qui fait cette invocation, en étant convaincu, dans la journée et meurt dans la même journée, avant le soir, fera partie des gens du Paradis, et celui qui l'a dit de nuit, en étant convaincu, et meurt avant l'arrivée du matin fera partie des gens du Paradis.** » (Rapporté par Boukhari)

Des citations concernant l'imploration pour le pardon:

1 - Luqman - a dit à son fils : « **Ô mon fils, fais habituer ta langue à dire: 'Oh Allah, pardonne-moi', car il y a des moments où les implorations sont spontanément exaucées par Allah.** »

2 - Aïcha a dit : « **Heureux est celui qui, le Jour Dernier, trouvera dans son compte de bonnes œuvres beaucoup d'implorations pour le pardon.** »

3 - Qatada a dit : « **En vérité, ce Coran vous indique aussi bien vos maladies que la façon de les guérir. Quant à vos maladies elles sont vos péchés quant à la façon de les guérir il s'agit de recourir à l'imploration pour le pardon.** »

4 - Abu Al Manhal a dit : « **Le meilleur voisin qu'un homme mort puisse souhaiter avoir avec lui dans sa tombe est une réserve d'implorations pour le pardon (qu'il aura préparée et mis de côté alors qu'il était encore en vie).** »

5 - Al-Hassan a dit : « **Ne cessez jamais de solliciter le pardon d'Allah: que vous soyez chez vous, que vous soyez entraîné de prendre vos repas, de marcher dans les rues, d'aller aux marchés ou même de vous asseoir en réunion car vous ne savez pas quand est-ce que Allah accorde le pardon.** »

6 - Un bédouin réclame : « **Quiconque envisage de s'installer dans notre contrée est vivement sollicité de multiplier les implorations pour le pardon car l'imploration du pardon d'Allah attire les gros nuages.** »

# Pommes de terre à la viande hachée

## INGRÉDIENTS

6 à 8 pommes de terre de taille moyenne et régulière si possible  
pour la sauce  
1 oignon  
quelques brins de persil  
3 c. à soupe d'huile  
1/4 c à soupe de cannelle  
Sel  
poivre noir  
1 belle poignée de petits pois frais ou surgelées  
pour la farce a la viande hachée:  
300 gr viande hachée  
1 gousse d'ail  
1 jaune d'oeuf  
Sel  
poivre noir  
3 c à soupe de riz cuit dans l'eau salée  
Persil

## INSTRUCTIONS

Préparez la farce:  
préparez la farce, en mélangeant la viande hachée, avec un peu de persil, du sel du poivre noir.  
Ajoutez l'ail écrasé, le jaune d'oeuf, et le riz précuit. Laissez de côté.  
preparez la sauce:  
faites revenir l'oignon dans l'huile avec les épices, surveillez pour ne pas brûler.  
couvrez avec l'équivalent d'un litre d'eau et portez à ébullition.  
creusez des puits dans les pommes de terre, puis les remplir avec la farce de viande hachée.  
Avec le reste de la viande hachée, préparez des boulettes.  
placez les pommes de terre farcies et les boulettes dans la sauce,  
ajoutez les petits pois, puis laissez cuire jusqu'à ce que les pommes de terre deviennent bien tendre, et la sauce épaississe.  
retirez du feu et parsemez de persil haché.



# Velouté de courgettes

## INGRÉDIENTS

500 gr de courgettes  
1 gros oignon  
1 pomme de terre  
1 cube de bouillon de volaille  
1 c à s et demi de beurre  
eau  
Poivre et juste un peu de sel selon le cube de bouillon  
Crème fraîche

avec un peu d'eau de cuisson

Mixer et rajouter de l'eau de cuisson si nécessaire, jusqu'à l'obtention d'un velouté crémeux

Servir chaud avec un filet de crème fraîche et du poivre du moulin



## INSTRUCTIONS

Dans une cocotte, faire revenir les légumes coupés en gros dés dans une cuillère de beurre. Baisser le feu, et laisser suer tout doucement

Rajouter les cubes de bouillon de volaille et couvrir à niveau les légumes d'eau chaude

Fermer la cocotte et laisser cuire une dizaine de minutes

Mettre les légumes dans un bol mixer

# Panna cotta aux framboises

## INGRÉDIENTS

300 ml de crème liquide  
100 ml lait  
50 gr sucre  
1 c. à café d' extrait de vanille  
6 gr gélatine en feuilles  
Pour le coulis de framboise:  
100 gr de framboises  
40 gr de sucre  
50 ml d'eau

## INSTRUCTIONS

Faites ramollir les feuilles de gélatine dans un saladier d'eau bien froide pen-

dant quelques minutes.

placez la crème liquide, le lait, le sucre et l'extrait de vanille dans une casserole.

Mettez la casserole sur feu doux, remuez pour dissoudre le sucre, et portez lentement à ébullition.

Lorsque la crème frémit, retirez la casserole du feu.

Égouttez entre vos doigts les feuilles de gélatine et ajoutez-les à la crème vanillée bien chaude.

Remuez à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à ce que la gélatine soit bien dissoute.

Répartissez les panna cotta dans 4 petites verrines.

laissez refroidir bien avant de mettre au frais

Préparation du coulis de framboise:  
placez les fruits ( j'utilise les framboises surgelées ) dans une casserole avec l'eau et le sucre

laissez bouillir en remuant jusqu'à ce que le sucre fond complètement et que la préparation réduit un peu.

Réduisez la préparation en purée et passez la au chinois pour retirer le pépins

laissez bien refroidir et au moment de servir les panna cotta, garnissez avec le coulis de framboises.



# Boureks aux crevettes

## INGRÉDIENTS

pommes de terres  
persil  
oignon  
ail  
fromage râpé ou en portion  
olives vertes denoyautées.  
sel poivre noir, mélange ail/ coriandre ( épice)  
crevettes

mettre par dessus la pomme de terre au persil  
ajoutez par dessus une couche d'olives coupées en rondelles  
ajoutez maintenant les crevettes sautées, et garnir par du fromage.  
couvrez la farce avec la feuille de dyoul  
faites frire dans un bain d'huile bien chaud, et égouttez sur du papier absorbant.

## INSTRUCTIONS

faites bouillir la pomme de terre épluchées et coupées en cube, dans une eau un peu salée.

écrasez les apres cuisson, ajouter le persil, les épices,

dans une poêle, faites frire les crevettes nettoyyées, et décortiquées avec l'ail écrasé

Ouvrez la feuille de dyoul, faites une ligne fine d'oignon coupé finement



# Batbout express moelleux et facile

## INGRÉDIENTS

3 verres de farine à pain 1 verre de 250 ml  
1 verre de semoule moyenne  
1 verre d' eau tiède  
1 verre de lait tiède  
1 c. à soupe de levure déshydratée  
2 c. à soupe d' huile pas 2 c. à café comme mentionné sur la video  
1 c. à soupe de sucre  
2 c. à soupe de lait en poudre  
1 c. à café de sel  
Farine pour le façonnage

## INSTRUCTIONS

Dans le bol du pétrin, mettre l'eau tiède, le lait tiède, la levure boulangère et le sucre et mélanger au fouet.

Ajouter la semoule et 1 verre de farine et mélanger bien pour avoir un mélange homogène sans grumeaux.

Couvrir le mélange d'un film alimentaire et laisser reposer 10 minutes dans un endroit à l'abri des courants d'air.

Après ce temps de repos, Ajouter les 2 verres de farine, le sel, le lait en poudre et l'huile et pétrir pour au moins 6 minutes pour avoir une pâte molle, un peu collante. Couvrir la pâte d'un film alimentaire.

Après que la pâte ait doublé de volume, transférer dans un plan de travail fariner et façonner entre 10 et 12 boules de presque 110 gr ( avec 115 à 120 gr vous allez avoir 10 boules)

placer ces boules sur un torchon légèrement fariné et laisser reposer quelques minutes pour que le façonnage soit facile.  
Étaler chaque boule sur une épaisseur de presque 8 mm ou moins à la main, ou à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.

Placer les disques de pâte sur un torchon propre, couvrir et laisser lever au moins 10 minutes. Chauffer une poêle à fond épais, ou une crêpière électrique et faire cuire les Batbout sur feu moyen des deux côtés pour avoir des pains bien dorés.



MONDIAL-2022

# Les qualifications africaines décalées en septembre ?

**Les six journées de qualifications seraient étalées deux par deux en septembre, octobre et novembre, puis les barrages au mois de mars, après la CAN.**

La Confédération africaine de football (CAF) compte décaler les deux premières journées des éliminatoires du Mondial 2022 pour septembre prochain, car de nombreux stades ne sont pas homologués. Aux dernières nouvelles, sur les 54 pays africains, 22 d'entre eux ont des stades non homologués, dont bien évidemment le Burkina Faso, premier concurrent de l'Algérie dans le Groupe A, ainsi que Sénégal, finaliste de la CAN-2019, la Sierra Leone et le Mali, qui ne pourraient pas jouer à domicile leurs matches lors de ces deux premières journées si elles se jouaient en juin. On laisse entendre que les six journées de qualifications seraient étalées deux par deux en septembre, octobre et novembre, puis les barrages au mois de



mars, après la CAN. "Le comité d'urgence de la CAF a validé lundi la décision, nous attendons la validation du comité exécutif" le 15 mai, a révélé à l'AFP un président de fédération. Un délai de

trois mois serait accordé à ces fédérations pour réhabiliter leurs stades. Il est à noter que l'antre fétiche de la sélection algérienne, le stade Mustapha Tchaker de Blida en l'occurrence, a été homologué par la Confédération africaine (CAF). « Dans une circulaire-décision adressée à la Fédération algérienne de football (FAF) datée du 2 mai 2021, la Confédération africaine de football (CAF) et en référence à la circulaire du 1er avril dernier concernant les exigences d'homologation et de supervision des stades de la CAF pour les éliminatoires africaines de la Coupe du Monde FIFA Qatar 2022, a donné son approbation pour le stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida », a indiqué lundi la FAF sur son site internet.

L. B.

CR BELOUZDAD

## Le Tunisien Bensalem, entraîneur adjoint et interprète

Le nouveau staff technique du CR Belouizdad est au complet avec l'arrivée du Serbe Zoran Manojlović et de son adjoint tunisien Karim Bensalem Sebai, qui ont assisté à la dernière séance de préparation des Rouge et Blanc pour le premier match de la phase retour du championnat de Ligue 1 face à l'AS Aïn M'lila. Le Tunisien Bensalem sera le premier assistant, mais aussi l'interprète du Serbe Manojlović qui parle anglais uniquement et qui a

signé lundi son contrat avec le CRB, un bail jusqu'à la fin de la saison, avec une éventuelle prolongation, en cas de résultats positifs. Le nouveau driver du Chabab et son adjoint ne sont pas encore qualifiés et ils n'ont pas été sur le banc de touche, hier soir, mais dans la tribune officielle pour superviser l'équipe face à l'ASAM. Le nom du Franck Dumas figure encore sur le site officiel de la LFP comme entraîneur en chef des champions d'Algérie en titre.

Les deux nouveaux attaquants du Chabab, Merzougui et Khalfallah, sont, eux, qualifiés. La direction du CRB mise sur le métier et l'expérience du Serbe Manojlović pour créer la surprise en Ligue des champions d'Afrique face à l'ES Tunis. « Nous allons faire le maximum pour passer au dernier carré de la C1 et pourquoi pas atteindre la finale », dira le nouveau driver de la formation de Laâquiba à son arrivée à Alger.

L. B.

SANCTIONS DE LA LFP

## Un mois de suspension pour l'entraîneur du CABBA

L'entraîneur du CABBA Arréridj, Cherdoud Moufidi, a écopé d'un mois de suspension ferme (interdiction de terrain et des vestiaires) pour "propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le technicien bordjien devra s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, en sus de l'avertissement reçu lors de la rencontre comptabilisé comme simple avertissement, précise la même source. De son côté, le CR Belouizdad a écopé d'une amende de 400.000 dinars pour "non-respect du protocole sanitaire" et "absence d'entraîneur en chef sur la main courante". L'USM Alger, quant à elle, devra payer une amende de 200.000 dinars pour "non-respect du protocole sanitaire". Enfin, le joueur de l'ES Sétif Deghmoum Abderrahim, s'est vu infliger un match de suspension ferme plus 30.000 dinars d'amende pour "contestations de décision". Ces décisions ont été prononcées à la lumière des rapports des arbitres, relatifs aux matches des 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, et les matches de mise à jour de la 18ème journée du championnat de Ligue 1.

USM ALGER

## Kamel Tchalabi n'est plus

L'ancien international algérien de l'USM Alger, Kamel Tchalabi, est décédé à l'âge de 74 ans, a annoncé lundi soir le club algérois, où il a joué durant la majeure partie de sa carrière footballistique. Après avoir évolué à l'AS Saint-Eugène et à l'Olympique Musulman de Saint-Eugène, c'est au club de Soustara que le défunt, un ailier droit racé, s'est illustré durant huit longues saisons. Il avait participé à la finale de la Coupe maghrébine des vainqueurs de coupe, perdue contre le club marocain de la Renaissance de Settat (2-1). Sur les sept finales de Coupe d'Algérie que l'USMA avait jouées au moment où il était dans ses rangs, il n'en avait participé qu'à deux, perdues face au CRB et au MCA. Tchalabi a fait partie de l'équipe championne de la Division 2, obtenant ainsi son accession en D1 en 1974. Après avoir raccroché les crampons, le natif de Bologhine (Alger) a embrassé la carrière d'entraîneur au niveau de plusieurs clubs de la région algéroise à partir de la saison 1978-1979. Gendarme de son état, il a coaché l'équipe de la Gendarmerie nationale avec laquelle il a atteint à deux reprises la finale de la Coupe d'Algérie (1990 et 2003) et l'équipe nationale militaire qu'il a conduite jusqu'en demi-finales de la Coupe d'Afrique militaire en 2004 et en finale de la Coupe du monde militaire en 2005.



LIGUE AFRICAINE DE BASKET-BALL

## Le GS Pétroliers à Kigali

Le GS Pétroliers, représentant algérien en Ligue africaine de basket-ball (BAL), dont la saison inaugurale est prévue du 16 au 30 mai à Kigali, a rallié lundi la capitale rwandaise afin de respecter la quarantaine imposée par les organisateurs aux 12 équipes participantes, pour faire face à la pandémie de Covid-19. Dans une déclaration à l'APS avant le départ pour Kigali, le coach des Pétroliers, Sofiane Boulahia, a indiqué que son équipe fera escale à Doha (Qatar) avant de rallier la capitale rwandaise, où les équipes ont commencé à arriver. "Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une bulle à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé", a-t-il indiqué. "Nous reprendrons les entraînements collectifs le 11 mai et des matchs d'application (scrimmages) sont prévus du 13 au 15 mai. J'espère que nous aurons l'opportunité d'en jouer avant le début du tournoi", a-t-il ajouté. Côté effectif, le coach des Pétroliers a indiqué que son groupe a été renforcé par l'international algérien Mohamed Harat, élu meilleur joueur étranger de la Ligue saoudienne de basket (SBL) pour la saison 2020-2021. Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes). Le GS Pétroliers évoluera dans le groupe C, aux côtés du Zamalek d'Egypte, de l'AS Douanes du Sénégal et de Ferroviario Maputo du Mozambique. "Nous sommes la seule équipe à l'arrêt depuis un an. Les trois autres équipes de notre groupe ont repris la compétition dans leur pays respectif. Nous ferons le maximum pour représenter dignement le basket-ball algérien", a assuré Boulahia. Le groupe A est composé de l'US Monastir de Tunisie, de Rivers Hoopers du Nigeria, du GNBC de Madagascar et des Patriots du Rwanda, alors que l'AS Salé du Maroc, l'AS Police du Mali, les FAP du Cameroun et Petro Luanda d'Angola forment le groupe B. Les huit meilleures équipes de la phase de groupes, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe. La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi.

JUDO

## 3 Algériens au tournoi de Kazan

Trois judokas algériens sont à pied d'œuvre à Kazan pour participer au Grand Slam prévu du 5 au 7 mai dans cette ville russe et qui est qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo. Dans ce tournoi international regroupant 409 athlètes (245 hommes, 164 dames) de 79 pays dont 14 africains, l'Algérie est représentée par Amina Belkadi (-63 kg), Sonia Asselah (+78 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg). Le duo féminin Belkadi et Asselah avait effectué un stage de préparation au centre de préparation de Souidania (Alger) du 20 avril au 1er mai, alors que leur coéquipier Benamadi a fourbi ses armes du 18 avril au 3 mai à Tachkent en Ouzbékistan d'où il a rallié Kazan, capitale de la république du Tatarstan. Au rendez-vous de Kazan, l'objectif des judokas algériens est de gagner un maximum de points en vue d'une qualification aux JO-2020 de Tokyo, repoussés à 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. Selon le programme de la compétition, Amina Belkadi (-63 kg) affrontera au premier tour la Sud-Coréenne Mokhee Cho puis la Brésilienne Ketleyn Quadros en cas de qualification. Dans la catégorie des +78 kg, Sonia Asselah, exemptée du premier tour, affrontera au second la Croate Ivana Maranic. Chez les messieurs, Benamadi (-90 kg) affrontera le Serbe Nemanja Majdov. En cas de victoire, il croisera le fer avec le Géorgien Imeda Gogoladze. Le Grand Slam-2021 de Kazan a remplacé, rappelle-t-on, celui de Paris qui avait été annulé en raison de la pandémie.

## FC BARCELONE

## Messi, la tendance se confirme

**Le natif de Rosario a organisé un barbecue à son domicile afin de resserrer les liens au sein de l'effectif barcelonais.**

La défaite coupable concédée face à Grenade (1-2), lors du match en retard de la 33e journée de Liga, a peut-être condamné le Barça dans la course au titre. Le club catalan, troisième à deux longueurs de l'Atletico Madrid, n'a plus son destin entre ses mains. Lionel Messi n'a pas pour autant abdiqué. Pour beaucoup dans la victoire renversante acquise à Valence (2-3), dimanche, avec un nouveau doublé à la clé, l'Argentin est entièrement tourné vers cette fin de saison. Lundi, le natif de Rosario a même organisé un barbecue à son domicile afin de resserrer les liens au sein de l'effectif barcelonais alors que se profile le choc face à l'Atletico Madrid, samedi. La priorité du sextuple Ballon d'or est claire et la question de son avenir attendra. Pourtant, à en croire la presse catalane, Messi a d'ores et déjà tranché. Le n°10 blaugrana souhaite en effet prolonger avec son club de toujours. « La volonté de Messi est de rester », a ainsi assuré le journaliste Lluís Canut à Beteve. A l'en croire, Messi en aurait même récemment avisé ses dirigeants, attendant désormais une offre en bonne et due forme des champions d'Espagne, qui attendent les résultats de l'audit financier lancé après l'élection de Joan Laporta pour connaître la marge de manœuvre du club. Tous les voyants sont désormais au vert et Pablo Zabaleta, ancien coéquipier de l'Argentin en sélection, est lui aussi convaincu de sa



prolongation. « Je pense que bouger à ce moment-là serait un peu difficile. Avec l'arrivée de Laporta et avec la stabilité sportive, je pense qu'il peut à nouveau être heureux. Maintenant, il a l'air heureux et engagé sur le terrain », a-t-il expliqué au micro de la CadenaSer.

#### BUSQUETS ET ALABA SERAIENT SUR LE DÉPART

Présents à Barcelone depuis maintenant de nombreuses années, Sergio Busquets et Jordi Alba pourraient quitter le club. La faute, notamment, à leur important salaire. Formé au FC Barcelone, Sergio Busquets fait aujourd'hui partie des meubles. Le milieu de terrain a débuté en équipe première en 2008 et a fait partie de la fabuleuse équipe de 2009, qui, entraînée

par Pep Guardiola, avait remporté un incroyable sextuplé. Son compère, Jordi Alba, est au club depuis un peu moins de temps. Le latéral gauche a été formé à Valence, avant de rejoindre les Blaugranas en 2012. Aujourd'hui âgés de 32 ans, les deux internationaux espagnols sont des titulaires indéboulonnables de l'effectif de Ronald Koeman.

Ce qui n'empêcherait pas pour autant le FC Barcelone de vouloir les vendre, notamment pour alléger ses finances. C'est ce que révèle le journaliste espagnol Alfredo Duro, dans l'émission El Chiringuito. « Laporta a mis en vente Busquets et Jordi Alba à cause de leur salaire ». Reste à savoir si le Barça trouvera un point de chute à Busquets et Jordi Alba lors du prochain mercato estival...

## REAL MADRID

## Zidane compte titulariser Ramos

Pour la demi-finale retour de Ligue des champions ce soir (20h) face à Chelsea, les Merengue devraient compter sur le retour de leur capitaine, Sergio Ramos. Le Real Madrid est en ballottage défavorable après avoir concédé le nul (1-1) la semaine dernière au stade Alfredo-Di-Stéfano. Après l'annonce du forfait de Raphaël Varane, le secteur défensif des Merengue est en plus fragilisé. Toutefois, selon l'émission espagnole El Chiringuito, le vestiaire madrilène s'attend à une titularisation du capitaine Sergio Ramos face aux Blues. Régulièrement blessé cette saison, le défenseur de 35 ans n'a plus disputé un match depuis le 16 mars dernier face à l'Atalanta Bergame (3-1). Le titulaire serait peut-être un risque nécessaire à prendre pour Zinedine Zidane, dans l'optique d'une nouvelle qualification en finale de C1. Tuchel a évoqué le retour de Ramos. « Si nous jouons sans attaquant et que Ramos n'a rien à combattre, cela peut aussi être une solution. Je n'ai pas encore décidé. C'est un autre défi avec lui car il est leur leader et c'est un joueur qui apporte beaucoup de solutions. Je ne sais pas trop s'ils joueront à nouveau avec cinq défenseurs ou s'ils rejoueront à quatre. Il y a donc beaucoup de questions, mais nous n'avons pas besoin de réponse aujourd'hui, mercredi ça suffira » a déclaré le coach des Blues avant d'évoquer un nouveau forfait de Kovacic. « Ce sera une course très serrée pour Kovacic. Il a eu un petit revers et a ressenti quelque chose non pas dans la même zone mais dans le même muscle qu'avant. Il est très probable qu'il ne soit pas prêt malheureusement », a conclu Tuchel.



#### LE REAL A SON PLAN POUR MBAPPÉ

La tension monte dans le feuilleton Mbappé. L'attaquant français voit son contrat au PSG s'achever en juin 2022 et sa prolongation se fait attendre.

Le Champion du monde serait toujours en pleine réflexion, mais le temps presse dans ce dossier puisque s'il refuse de prolonger, une vente cet été sera nécessaire afin d'éviter un départ libre dans un an. Dans cette optique, le Real Madrid se tient prêt à dégainer pour s'offrir Mbappé. En effet, selon les informa-

tions de AS, le Real Madrid a préparé son plan. Pour le moment, le club merengue reste très discret tout en suivant de près l'évolution de la situation de Mbappé. Bien décidé à conserver ses bonnes relations avec le PSG, Florentino Pérez ne passera pas à l'action sans avoir l'assurance que le Champion du monde veut partir. S'il refuse de prolonger, le Real Madrid passera alors à l'action cet été afin de convaincre le PSG de le vendre. Dans le cas contraire, les Merengue attendront gentiment 2022 pour le recruter libre.

## MANCHESTER CITY

## Griezmann à la place de Sterling !

Alors qu'il semble bien installé au Barça avec de belles prestations récentes, Griezmann se dirigerait vers un départ. Le média espagnol Fichajes indique que Manchester City voudrait investir sur le Français Antoine Griezmann en cas de départ de Raheem Sterling, remplaçant à City depuis quelques temps. Ce dernier aurait perdu son statut d'indiscutable auprès de Pep Guardiola, qui lui chercherait un remplaçant viable. Sterling était notamment sur le banc à Paris lors de la demi-finale aller de C1 face au PSG. Griezmann, lui, multiplie les bonnes performances au sein de l'effectif du Barça depuis le début de l'année, avec des passes décisives et des buts pour garder le rêve du club espagnol de décrocher un nouveau titre de Liga en vie. Son entraîneur, Ronald Koeman a même retourné sa veste devant les belles prestations du champion du monde 2018. Grand perfectionniste tactique, Guardiola imaginerait Griezmann comme neuf et demi ou « mediapunta » dans un dispositif en 4-3-3 très offensif, avec des joueurs comme Kevin De Bruyne, Phil Foden et Ryad Mahrez pour le soutenir. Voilà qui donne envie. Reste à savoir si le Barça est prêt à céder son bien, mais on imagine bien que City peut se montrer persuasif, surtout face à un club qui tracte plus d'un milliard d'euros de dettes.

## JUVENTUS

## Rabiot nie tout dopage

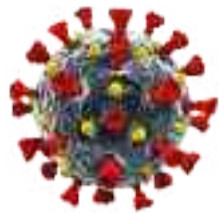
Débarqué à la Juventus Turin à l'été 2019, Adrien Rabiot s'est métamorphosé. Le Français s'est en effet étoffé physiquement et le joueur longiligne qui a quitté le PSG affiche un profil bien plus imposant. De quoi forcément interroger. Mais à en croire l'intéressé, cette transformation n'est due qu'au travail acharné auquel il s'est astreint depuis son arrivée dans le Piémont ainsi qu'à une meilleure hygiène de vie.

« Je rassure tout le monde, je ne prends pas le moindre produit illicite, a-t-il ainsi assuré dans une longue interview accordée au site Billion Keys. Il est vrai que l'on me fait régulièrement remarquer que j'ai pris en masse musculaire. C'est le fruit de la méthode de travail à la Juventus. Pourtant, je ne bosse pas spécifiquement plus que les autres joueurs en salle de musculation. Je pense que c'est davantage lié aux exercices effectués sur le terrain lors de la pré-saison et pendant la saison, ainsi qu'à une bonne hygiène de vie. » Le milieu de terrain turinois a d'ailleurs livré dans le détail le contenu d'une journée à la Juve. « Je prends mon petit-déjeuner au centre d'entraînement. Nous avons toujours rendez-vous une heure avant le début de la séance d'entraînement qui débute à 11h00 sur le terrain. Toutefois, à 10h30 tout le monde est en salle de musculation, a-t-il ainsi raconté. Nous réalisons un travail de prévention. Chacun fait en fonction de ses besoins du moment. A la Juventus, c'est un aspect très important. Au PSG, nous pouvions rester dans les vestiaires sans faire ce travail en amont d'une séance. Ici, ça bosse très dur entre deux matches. Après chaque entraînement, nous prenons beaucoup de temps pour les soins et le travail de récupération. C'est très professionnel à ce niveau. La mentalité italienne ne tolère aucun écart sur ce plan. On utilise les bains froids ou chauds, mais aussi la piscine. Ensuite, nous déjeunons tous ensemble. Généralement, je quitte le centre d'entraînement vers 14h30. »

## LYON

## Depay vers le Barça

Quel avenir pour Memphis Depay ? En fin de contrat à l'OL en juin prochain, l'international batave est très apprécié par Ronald Koeman, l'entraîneur du Barça. Tractant plus d'un milliard d'euros de dettes, le club espagnol apprécierait énormément le profil de joueur libre de l'international néerlandais, qui avait d'ailleurs failli rallier la Catalogne l'été dernier. Les médias locaux sont convaincus qu'un tel transfert est sur le point d'être réalisé et le journal MundoDeportivo fait même sa une du jour sur l'ancien Mancunien. Le journal sportif réputé proche du FC Barcelone indique ainsi que le Néerlandais quête actuellement un domicile en Catalogne. L'homme aux 19 buts en 35 matchs de Ligue 1 avec Lyon cette saison est très important pour l'OL, mais n'a jamais caché son envie de rejoindre un club plus huppé.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 282 nouveaux cas, 159 guérisons et 9 décès en 24 heures

EL TARF

# Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue

Un réseau criminel international organisé composé de 12 individus spécialisés dans le trafic de drogue parmi lesquels un de nationalité marocaine a été démantelé et 30 kilos de cannabis saisis par les services de la Police judiciaire de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et agissant sur informations faisant état qu'un individu s'adonnait au trafic de drogues à partir de la wilaya d'Oran, les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont diligenté une enquête ayant abouti au démantèlement d'un réseau criminel international organisé et l'arrestation de 12 individus dont deux femmes et un individu de nationalité marocaine, a indiqué le chargé de communication à la Sûreté de wilaya, le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. L'enquête a révélé que l'individu, de nationalité étrangère, est un baron de la drogue et le fournisseur des différentes wilayas du pays, a précisé le commissaire Labidi qui a également précisé que les activités criminelles de ce réseau international s'étendaient des limites des wilayas dans l'est jusqu'à celles dans l'ouest du pays. L'enquête,



supervisée par le procureur de la République près le tribunal correctionnel d'El Tarf, a touché plusieurs wilayas du pays dont Oran, Tlemcen, Sétif et Oum Bouagui et a abouti à la saisie de 30 kilogrammes de cannabis, quatre véhicules exploités pour le transport de la drogue et les déplacements de ce réseau, a

détaillé la même source. Après le parachèvement des procédures légales en vigueur, les douze mis en cause, âgés entre 20 et 40 ans, ont été présentés devant le pôle pénal spécialisé de Constantine qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt, a relevé le commissaire Labidi.

VIOLATIONS CONTRE DES DEMANDEURS D'ASILE EN FRANCE

## Des ONG demandent à l'ONU d'enquêter

Plusieurs organisations non gouvernementales ont demandé, hier, à l'Organisation des Nations unies (ONU) d'enquêter sur des violations à l'encontre des demandeurs d'asile de moins de 18 ans arrivant en France. Dans la déclaration de l'organisation non gouvernementale «Utopia56», il est indiqué que le Conseil français des associations pour des droits de l'enfant (Cofrade) et «Kids Empowerment» ont déposé une demande auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies avec le soutien d'associations des droits de l'enfant et des collectifs de citoyenneté. Selon la déclaration, une demande d'enquête sur

les violations graves et systématiques, par l'administration de Paris, des droits des demandeurs d'asile mineurs et non accompagnés, arrivant dans le pays a été formulée. La déclaration a indiqué par ailleurs que le comité a reçu un document de 80 pages contenant des données quantitatives et qualitatives sur les violations susmentionnées. Ces données apportent des preuves sur le non-respect des droits des enfants privés de la protection de leurs parents en France. Certains enfants sont privés du Système national de protection de l'enfance au motif qu'ils sont des «mineurs», indique le communiqué, préci-

sant que ces enfants ne sont pas traités de manière égale sur l'ensemble du territoire du pays. «La France n'assume pas sa responsabilité à l'égard des mineurs non accompagnés qui arrivent dans le pays, et les enfants sont abandonnés dans la rue», a déclaré Mael De Marcellus, coordinateur d'Utopia 56 Paris. Marcellus a mentionné que les enfants protégés ne bénéficient pas d'un soutien socio-psychologique dans les foyers où ils sont logés. Il a ajouté qu'il est impossible d'obtenir des informations sur ces enfants, et que rien n'est fait pour les enfants de 18 ans.

APS

TIZI OUZOU

## Une personne meurt carbonisée

Une personne a péri carbonisée dans sa voiture hier matin à Oued-Falli, sortie ouest de Tizi Ouzou, a-t-on appris de la Protection civile. Le drame est survenu au niveau de la rocade Sud de la RN 12 à hauteur de la localité de Oued-Falli, le corps de la victime, le conducteur du véhicule, a été transféré au CHU Nedir Mohamed. Les causes de l'accident demeurent encore inconnues, a-t-on indiqué.

APRÈS S'ÊTRE RÉTABLI DU COVID-19

## Le Président sahraoui en convalescence en Espagne

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar a fait savoir, hier, que le Président sahraoui Brahim Ghali était en convalescence en Espagne après s'être remis de la Covid-19. Affirmant que le Président Ghali n'a été destinataire d'aucune convocation pour une quelconque instruction en cours, M. Taleb Omar a souligné que l'acharnement sur la personne du président sahraoui s'inscrit dans le cadre d'une campagne médiatique menée par le Maroc visant à embrouiller la cause sahraouie. Le régime du makhzen tente à travers la mobilisation de certaines plumes mercenaires à détourner l'attention sur la cause sahraouie par les rumeurs et les mensonges, a précisé l'ambassadeur sahraoui, qui a démenti ces histoires infondées. Le Maroc tente, à travers cette guerre médiatique, dissimuler ces violations des droits de l'homme au Sahara occidental, notamment après la rupture de l'accord de cessez-le-feu, a-t-il encore dit. M. Taleb Omar a cité,

dans ce cadre, les rapports émanant de plusieurs ONG de droits de l'homme à l'instar de «Amnesty international» et «Human rights watch» ayant prouvé l'implication du Maroc dans des violations des droits de l'homme, rappelant également la dernière déclaration du Haut commissariat de l'ONU pour la protection des droits de l'Homme faisant état de «pressions exercées par des parties soutenant le régime marocain afin que les violations restent à l'ombre». Dans le même sillage, il a souligné que la partie sahraouie n'a rien à cacher, et qu'elle appelle à la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental, mais le régime marocain refuse encore. Pour sa part, le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi a démenti, dans une déclaration à l'APS, ce qui a été rapporté par les médias à propos de la prétendue convocation par la justice espagnole du Président sahraoui et du Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali.

## Au fil du jour

### Comme une ombre qui passe

Par Rachid Ezziane

Telle est la vérité de la vie des hommes sur terre. Moins qu'une ombre, nous sommes de pauvres acteurs, peut-être même d'anonymes figurants, comme le papillon « l'éphémère », nous tournoyons une heure, tout au plus, autour d'un semblant de lumière et puis... plus rien. Comme si nous n'avions jamais été un jour gonflés par notre orgueil et emportés par le vertige des cimes, nous voilà à jamais oubliés. L'ombre du temps déploiera ses ailes, ses jours et ses ans pour laisser la place à d'autres naïfs qui remplaceront notre orgueil et notre vertige. Et c'est au passé qu'on parlera de nous quoi que nous ayons fait ou dit. Quoi que nous ayons laissé...

Omar El-Khayyâm dit à des gens attablés autour de quelques coupes de vin : « Buvez ! Buvez ! Avant que vous ne mourriez et vous ne deveniez poussière et que l'on fasse de votre poussière des coupes où d'autres y boiront ce que vous buvez. »

Ali Ibn Abi Taleb disait : « Les hommes sont endormis, quand ils meurent, ils se réveillent ». La vie n'est qu'un petit somme effectué sous l'ombre d'un arbre, mais combien de prétentieux croient en leur éternité, notamment les tyrans et les despotes. Et comme une ombre qui passe, ils sont tous passés, les uns après les autres, sans même avoir eu le temps de savourer leurs fortunes et sans avoir même eu le temps de s'arrêter un moment et admirer la beauté de la vie dans sa simplicité. Sans même, chez plusieurs, avoir eu le temps de blottir leurs enfants dans leurs bras. Sans jamais avoir offert un sourire ou un morceau de pain...

« Je ne suis dans la vie que comme le voyageur qui s'arrête un moment sous l'ombre d'un arbre et puis s'en va » - Hadith du Prophète (QSSSL). Que celui qui en doute peut méditer sur ce qu'avait dit le Prophète Noh, lui qui avait vécu 950 ans. « C'est comme si je suis entré par une porte et je suis sorti par une autre », avait-il fait savoir quand on lui demanda ce qu'il avait ressenti après avoir vécu neuf siècles et demi. « Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez. » S. 22/V. 47. Si un jour auprès de Dieu équivaut à mille ans de ce que nous les êtres humains comptons, combien donc de temps vivons-nous réellement ? Faisons le compte. Quelqu'un qui vit quatre-vingts ans a en réalité vécu moins de deux heures. Finalement que comme vit le papillon « l'éphémère »...

Il y a dans les vestiges et les ruines des civilisations qui nous ont précédés, une preuve que tout est passager et que rien ne subsiste aux aiguilles de l'horloge du temps. Comme l'ombre qui passe, elles sont passées, les civilisations, les unes après les autres ; les unes croyant être meilleures que les autres. Mais... « Trois mille six cents fois par heure, la seconde chuchote : souviens-toi ! Rapide avec sa voix d'insecte, maintenant dit : je suis autrefois et j'ai pompé ta vie avec ma trompe immonde. Les minutes, mortel folâtre, sont des gangues qu'il ne faut pas lâcher sans en extraire l'or », disait Charles Baudelaire.